

**UNIVERSITÉ  
DE  
SHERBROOKE**

**FACULTÉ  
DES  
ARTS  
68/69**

**Pour tous renseignements,  
s'adresser au :**

**BUREAU DU REGISTRAIRE  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
CITÉ UNIVERSITAIRE  
SHERBROOKE, P.Q.**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉSENTATION</b> . . . . .	5
Direction . . . . .	5
<b>RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES</b> . . . . .	6
<b>BACCALAURÉAT ÈS ARTS</b> . . . . .	13
Affiliation . . . . .	16
Extension de l'enseignement . . . . .	17
<b>ÉTUDES SUPÉRIEURES</b> . . . . .	19
Départements: anglais . . . . .	21
économique . . . . .	25
études françaises . . . . .	31
études grecques et latines . . . . .	37
géographie . . . . .	43
histoire . . . . .	49
philosophie . . . . .	53
service social . . . . .	57
- <i>psychologie</i> -	
<b>CONCORDANCE DES CODES</b> 1967-1968 et 1968-1969 . . . . .	67

## PRÉSENTATION

La Faculté des arts est une faculté constituante de l'Université de Sherbrooke. Elle régit les études conduisant au baccalauréat ès arts et aux grades supérieurs dans les différents départements qui relèvent de sa compétence.

Le présent annuaire comprend cinq parties et un supplément. La première partie présente la Faculté et son personnel de direction; la seconde donne les règlements pédagogiques; la troisième expose les programmes du baccalauréat et la quatrième, les programmes d'études supérieures. La cinquième partie indique la concordance entre la codification de 1967-1968 et celle de 1968-1969.

Le supplément fournit les renseignements généraux concernant la vie universitaire.

### DIRECTION DE LA FACULTÉ

**Doyen:** HOUPERT, Jean, M.A. (Illinois), docteur ès lettres (Montréal), directeur du Département de français.

**Vice-doyen:** BROSSEAU, Guy, B.A., B.Ph. (Montréal), L. Ens. Sec., M.A. (latin) (Sherbrooke), directeur du Département des études grecques et latines.

**Secrétaire:** GAUTHIER, Lucien, ptre, B.A., B.Péd., L. ès L. (Montréal), directeur des Maisons affiliées.

#### Conseillers:

BOUVIER, Émile, s.j., B.A., M.A. (éco.) (Boston), Ph.D. (éco.) (Georgetown), directeur du Département d'économique.

GAGNÉ, Jacques, B.A., M.A. (ser. soc.) (Mont.), directeur du Département de service social.

GAGNON, Paul, ptre, B.A., L. ès L., M.A. (Montréal).

RACINE, Jean-Bernard, B.A. (Nice), L. ès L., D. d'U. (géographie) (Aix), directeur du Département de géographie.

SPIRIDONAKIS, Basile, B.A. (N.Y.), M.A. (hist.), (Columbia), D. d'U. (hist.) (Paris), directeur du Département d'histoire.

SUTHERLAND, Ronald, B.A., M.A. (anglais) (McGill), Ph.D. (anglais) (Wayne), directeur du Département d'anglais.

VALCKE, Louis, LL.D., L.Ph., D.Ph. (Louvain), directeur du Département de philosophie.

#### Secrétariat:

HOULE, Jean-Marc, B.A., secrétaire administratif.

POIRÉ, Hubert, adjoint.

# RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

## 1 - PRÉAMBULE:

- 1.1 Dans les présents règlements, le mot "faculté" désigne le doyen et le conseil de la Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke, ainsi que le personnel par eux mandaté à l'administration des études.
- 1.2 La Faculté admet des étudiants au baccalauréat ès arts <sup>(1)</sup>, aux baccalauréats spécialisés, aux licences d'enseignement, aux licences ès lettres, aux maîtrises ès arts.

## 2 - ADMISSION:

- 2.1 Pour être admis en B.A. III (philo I), un candidat doit:
  - 2.11 avoir terminé la scolarité et subi avec succès les examens de la classe de B.A. II (rhétorique) ou l'équivalent;
  - 2.12 faire les démarches nécessaires auprès du Bureau du registraire;
  - 2.13 être agréé par la Faculté.
- 2.2 La Faculté n'est pas tenue d'admettre tous les étudiants qui répondent aux conditions susdites; elle se réserve le droit d'évaluer les dossiers ou d'imposer un examen d'admission et de n'admettre que les candidats qu'elle juge aptes à réussir leurs études.

## 3 - INSCRIPTION:

Les formalités de l'inscription sont déterminées par les règlements généraux de l'Université.

## 4 - SCOLARITÉ:

- 4.1 La durée des études conduisant au baccalauréat ès arts est de deux années.
- 4.2 La durée des études conduisant aux autres grades universitaires est précisée par chacun des départements concernés.
- 4.3 La scolarité annuelle est d'au moins trente semaines, sans compter les sessions d'examens, les congés de Noël et de Pâques.

---

(1) L'admission au baccalauréat ès arts n'est possible qu'aux niveaux de B.A. III et de B.A. IV.

- 4.4 L'assistance régulière aux cours est obligatoire. La Faculté peut refuser le droit à l'examen à tout étudiant qui n'aurait pas suivi 80% des cours. Toute absence prolongée doit être motivée.

#### **5 - INTERRUPTION DE LA SCOLARITÉ:**

- 5.1 Après une interruption de plus d'un an dans ses études, un étudiant doit soumettre une nouvelle demande d'admission à la Faculté selon les procédures indiquées dans la partie des renseignements généraux.
- 5.2 Il est alors soumis aux règlements et programmes en vigueur lors de cette nouvelle demande d'admission.

#### **6 - EXAMENS:**

- 6.1 Il y a chaque année et pour chaque cours des examens périodiques et des examens finals.
- 6.2 L'administration des examens périodiques est laissée à l'initiative des directeurs de départements.
- 6.3 Les dates des examens finals sont déterminées par la Faculté.
- 6.4 Les questionnaires sont préparés par les départements et administrés par le secrétariat.
- 6.5 Tout étudiant qui désire faire reviser la correction d'un examen doit se conformer à l'article 8.31 des Renseignements généraux.

#### **7 - NOTES ET MOYENNE GÉNÉRALE:**

- 7.1 Il y a une note globale pour chaque cours. Pour établir cette note, il est tenu compte des travaux pratiques, des séminaires, des examens périodiques et de l'examen final.
- 7.2 La moyenne générale ainsi que la note globale pour chaque cours sont exprimées en pourcentage.

## 8 - MINIMUM REQUIS:

### 8.1 Baccalauréat ès arts: <sup>(1)</sup>

- 8.11 le minimum requis est de 50% pour chaque cours et de 60% pour l'ensemble de la scolarité;
- 8.12 un droit de reprise est reconnu à l'étudiant qui a obtenu au moins 40% pour le cours échoué;
- 8.13 un nouvel échec entraîne l'application de l'article 10;
- 8.14 l'étudiant qui, à la fin de sa scolarité, aurait conservé une moyenne générale inférieure à 60% devra ajouter à sa scolarité des cours nouveaux pour porter sa moyenne générale à la norme exigée de 60%. Les cours ajoutés ne devront pas dépasser un total de 24 crédits. L'étudiant qui, alors, n'aurait pas porté sa moyenne à 60% devra abandonner ses études à la Faculté des arts;
- 8.15 tout cours du niveau d'un baccalauréat spécialisé ou d'une licence auquel un étudiant, en B.A. III et B.A. IV, a le droit de s'inscrire <sup>(2)</sup> ne sera considéré comme créditable à ce niveau du baccalauréat spécialisé ou de la licence que si l'étudiant a conservé 60%.

### 8.2 Baccalauréat spécialisé ou licence:

- 8.21 le minimum requis est de 60% pour chaque cours;
- 8.22 un droit de reprise est reconnu à l'étudiant qui a obtenu au moins 50%;
- 8.23 un nouvel échec entraîne l'application de l'article 10;
- 8.24 l'étudiant qui, à la suite d'échecs dans des cours à option, choisit de s'inscrire à d'autres cours à option ne pourra le faire que pour un total de crédits ne dépassant pas 24 crédits. Au-delà de cette norme, l'étudiant devra abandonner ses études à la Faculté des arts.

---

<sup>(1)</sup> Un étudiant de B.A. II 1967-1968 qui aura un ou plusieurs cours à reprendre pourra s'inscrire à cet effet à l'Extension de l'enseignement.

<sup>(2)</sup> Un étudiant ne peut pas, durant son année de B.A. III, s'inscrire à des cours du niveau d'un baccalauréat spécialisé ou d'une licence (sauf en ce qui concerne les cours obligatoires de philosophie) avant que tous les cours du niveau d'un B.A. II (rhétorique) aient été réussis.

**8.3 Maîtrise:**

8.31 les normes concernant le minimum requis, les droits de reprise, les changements d'option, sont confiées au directeur de chaque département en accord avec le doyen de la Faculté des arts.

**9 - EXAMENS DE REPRISE:**

- 9.1 L'étudiant qui a échoué un cours n'a droit qu'à un seul examen de reprise, compte tenu des articles 8.12 et 8.22.
- 9.2 L'étudiant qui a droit à l'examen de reprise doit s'y présenter à la date fixée par la Faculté.
- 9.3 Lorsqu'un étudiant obtient le minimum requis à l'examen de reprise, la Faculté lui crédite le cours où il y avait échec, et la moyenne générale est calculée en tenant compte de cette note de reprise.

**10 - REPRISE DE LA SCOLARITÉ:**

- 10.1 L'étudiant qui échoue à l'examen de reprise doit s'inscrire à nouveau au cours où il y a eu échec, s'il s'agit d'un cours obligatoire.
- 10.2 Cependant un cours à option échoué peut être remplacé par un autre cours à option de même niveau.
- 10.3 Un étudiant ne peut être admis à s'inscrire à un même cours plus de deux fois.
- 10.4 Un étudiant qui, après avoir été inscrit une deuxième fois à un même cours, échoue à nouveau à l'examen final et à l'examen de reprise, se verra obligé par la Faculté à renoncer à la poursuite de ses études dans les cadres de la Faculté.

**11 - PRÉREQUIS:**

Pour s'inscrire à un cours dans une discipline, il faut avoir suivi le ou les cours jugé(s) prérequis.

**12 - MENTION:**

- 12.1 Le grade universitaire est décerné "avec distinction" quand le candidat a obtenu 70% pour l'ensemble de son dossier; avec

“grande distinction” quand il a obtenu 80%; et “avec très grande distinction” quand il a obtenu 90%.

- 12.2 Un étudiant qui a obtenu des crédits par suite d'équivalences ou de succès à un examen de reprise n'a droit à aucune mention.

### **13 - DOSSIER ACADÉMIQUE:**

- 13.1 Le dossier académique, émis par le secrétariat de la Faculté, se compose des notes obtenues pour chacun des cours suivis sous la juridiction de la Faculté.
- 13.2 Le dossier académique officiel fait mention des cours pour lesquels l'Université a accordé une équivalence.
- 13.3 Seule est officielle une copie du dossier académique émanant du Bureau du registraire et marqué du sceau de l'Université.

### **14 - OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE:**

- 14.1 Le grade est décerné aux étudiants qui ont obtenu pour l'ensemble du dossier officiel, un minimum de 60% comme moyenne générale.
- 14.2 Pour obtenir un grade de l'Université de Sherbrooke, il faut que l'étudiant ait suivi, à la Faculté des arts, au moins les cours de la dernière année du programme conduisant à l'obtention du grade postulé.

### **15 - FRAUDE:**

Toute fraude, toute tentative de fraude ou toute coopération à une fraude entraînent l'annulation de l'examen en cause et peut faire encourir l'expulsion de la Faculté.

### **16 - TRAVAUX PRATIQUES:**

- 16.1 Chaque cours comporte une partie “travaux pratiques” dont l'importance relève du professeur et du département.

- 16.2 Un travail doit être remis à la date fixée; si un délai est accordé par le professeur, la date ultime sera toujours celle de l'examen final.
- 16.3 Tout cas exceptionnel, c'est-à-dire requérant un délai dépassant la date de l'examen final, devra toujours être soumis au doyen de la Faculté.
- 16.4 Un travail requis fait partie intégrante du cours. L'étudiant qui n'a pas remis son travail n'a pas rempli les conditions nécessaires pour réussir le cours et, quelle que soit la note de l'examen final, elle ne peut constituer un résultat global; la mention "incomplet" sera apposée et le cours ne sera pas crédité.
- 16.5 La partie "travaux pratiques" peut comporter plusieurs travaux. La non-remise de l'un de ces travaux implique un zéro pour ce travail.

#### **17 - CAS MARGINAL:**

Une application insuffisante, une incapacité évidente, ou des absences répétées peuvent avoir pour effet le rejet d'une demande de réadmission.

# BACCALAURÉAT ÈS ARTS

## CONDITIONS D'ADMISSION:

- avoir terminé
  - soit une rhétorique régulière (B.A. II)
  - soit la classe de Brevet A II
- ou avoir terminé avec succès une scolarité équivalente à celle de ces niveaux.

## CONDITIONS D'OBTENTION:

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement de deux ans;
- b) avoir remis tous les travaux requis par les professeurs;
- c) avoir conservé au moins 50% pour chaque cours et une moyenne de 60% sur l'ensemble des cours <sup>(1)</sup>.

## PROGRAMME (72 CRÉDITS)

### I Cours obligatoires (24 crédits):

#### B.A. III (12 crédits)

- PHL 1113** Logique
- PHL 1123** Philosophie de la nature
- PHL 1133** Psychologie philosophique
- PHL 1193** Histoire de la philosophie de l'Antiquité

#### B.A. IV (12 crédits)

- PHL 1143** Éthique
- PHL 2153** Politique
- PHL 2166** Métaphysique

### II Cours à option (48 crédits)

#### a) Dans les départements de la Faculté des arts:

- ÉCO 1116** Principes d'économique
- GÉO 0406** Géographie régionale: (Canada - Grandes puissances)
- HIS 0306** Introduction à l'histoire moderne et contemporaine
- PHL 1293, 1393, 1493, 2173, 2183, 2193** (12 crédits seulement pourront être crédités au niveau de la licence)
- SSO 1533 et 1633; ou 1543 et 1643.**

<sup>(1)</sup> Un cours de concentration ne sera crédité au niveau de la licence que si le candidat a conservé 60% pour ce cours.

Les cours à option peuvent aussi être choisis parmi les cours des programmes de licence des Départements suivants: anglais, économique, études françaises, études grecques et latines, géographie, histoire.

Cependant une concentration est possible. Le programme des cours de cette concentration doit être approuvé par le Directeur du département où cette concentration est prise et le total des crédits ne doit pas dépasser celui d'une première année de licence ou de baccalauréat spécialisé.

b) *Dans les départements des autres facultés:*

- BIO 0026** Biologie générale
- BIO 0033** Laboratoire de biologie générale
- CHM 0106** Chimie générale
- CHM 0114** Laboratoire de chimie générale
- CHM 1426** Chimie organique
- CHM 1432** Laboratoire de chimie organique
- MAT 0028** Mathématiques générales
- MAT 0146** Calcul différentiel et intégral
- MAT 1096** Statistiques élémentaires
- MAT 2026** Algèbre linéaire et équations différentielles
- PHY 0009** Principes de physique (pour qui se dirigera vers les facultés de sciences pures et appliquées)
- PHY 0012** Laboratoire
- PHY 0028** Physique générale (pour qui se dirigera vers les départements de Biologie, de Psychologie, vers la faculté de Médecine, etc . . .)
- PHY 0032** Laboratoire
- SCR 1103** Histoire du salut et présentation de la parole de Dieu
- SCR 1203** Ancien Testament, I
- SCR 1303** Ancien Testament, II
- SCR 1113** Initiation à l'anthropologie théologique
- SCR 1213** Le Mystère de Dieu
- SCR 1313** Le Mystère de l'action de Dieu
- SCR 1123** Le Christ
- SCR 1223** L'Église
- SCR 1133** Révélation et Foi
- SCR 1513** La charité et ses médiations
- SCR 1543** Premier millénaire
- SCR 1151** Introduction méthodologique
- SCR 1161** Séminaire

- CAT 1573** Introduction à la catéchèse. La personne du catéchisé
- CAT 1673** La catéchèse sacramentelle
- CAT 1773** La catéchèse morale
- SCR 2103** Nouveau Testament, I
- SCR 2203** Nouveau Testament, II
- SCR 2303** Nouveau Testament, III
- SCR 2113** Initiation à la liturgie et aux sacrements
- SCR 2513** Les sacrements de l'initiation
- SCR 2613** La Pénitence et l'Onction des malades, l'Ordre et le Mariage
- SCR 2123** Anthropologie théologique, I
- SCR 2223** Anthropologie théologique, II
- SCR 2323** Anthropologie théologique, III
- SCR 2543** Les temps modernes
- SCR 2583** Sociologie religieuse
- SCR 2151** Initiation au droit canonique
- SCR 2161** Séminaire
- CAT 2573** Le Mystère du salut, I (De la création à Salomon)
- CAT 2673** Le Mystère du salut, II (Des prophètes au Christ)
- CAT 2773** Le Mystère du salut, III (De la résurrection à la Parousie)

---

N.B. D'autres cours pourront être ajoutés à cette liste.

## AFFILIATION À LA FACULTÉ

Les cours réguliers conduisant au baccalauréat ès arts se donnent aussi dans un certain nombre de maisons rattachées à la Faculté des arts.

Cependant, en vertu d'une décision du Conseil universitaire, décision ratifiée par le Conseil d'administration lors d'une réunion régulière en date du 21 février 1968, il n'est plus permis d'inscrire de nouveaux candidats au baccalauréat ès arts.

Seuls les candidats inscrits avant cette date sont éligibles au titre de bachelier ès arts.

La dernière promotion des bacheliers ès arts étudiants à plein temps aura donc lieu en 1970.

## EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

### PROGRAMMES SPÉCIAUX

La Faculté des arts offre un certain nombre de programmes destinés à répondre aux besoins des étudiants réguliers à temps partiel. Quiconque désire faire des études à temps partiel peut obtenir des renseignements en s'adressant au Bureau du registraire de l'Université. Les cours à temps partiel sont administrés par l'Extension-de l'enseignement. On consultera à ce sujet l'annuaire du Service de l'extension.

Un étudiant à temps partiel peut, de septembre à avril, s'inscrire à un programme de 12 crédits (soit 2 cours de 6 cr., soit 4 cours de 3 cr., soit 1 cours de 6 cr. et 2 cours de 3 cr.) et, en sessions d'été, à un programme de 12 crédits (6 cr. pendant la session mai-juin et 6 cr. pendant la session juillet-août).

Tout programme totalisant un nombre de crédits supérieur à 12 cr. pendant l'année et à 12 cr. pendant les sessions d'été devra être dûment approuvé par le doyen de la Faculté.

## ÉTUDES SUPÉRIEURES

La Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke offre les cours conduisant à la licence, au baccalauréat spécialisé et à la maîtrise dans les disciplines propres à huit départements <sup>(1)</sup>: anglais, économique, français, géographie, histoire, études grecques et latines, philosophie, service social.

Les étudiants inscrits aux cours réguliers à plein temps sont soumis aux règlements pédagogiques généraux de la Faculté ainsi qu'aux dispositions particulières du département où ils sont inscrits.

Les étudiants inscrits à temps partiel doivent se conformer aux dispositions administratives indiquées dans la partie traitant de cette catégorie d'étudiants. Ces dispositions relèvent de l'Extension de l'enseignement <sup>(2)</sup>.

Les étudiants qui auront obtenu une licence d'enseignement après un brevet d'enseignement inférieur au brevet A devront suivre au moins 12 crédits en philosophie comme prérequis à leur admission à la licence ès lettres.

Le programme de la troisième année de licence ès lettres sera déterminé par le Directeur du département dans lequel ces candidats désirent obtenir cette licence ès lettres.

---

<sup>(1)</sup> On peut se procurer des renseignements additionnels sur chacun de ces départements en s'adressant au Bureau du registraire.

<sup>(2)</sup> Les règlements propres à l'Extension de l'enseignement sont exposés au chapitre "Extension de l'enseignement" de la section des Renseignements généraux, à la fin du présent annuaire.

# DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

## CORPS PROFESSORAL

- † Ronald SUTHERLAND, B.A., M.A. (McGill), Ph.D. (Wayne),  
directeur du Département, professeur agrégé.
- † Cormac Gerard CAPPON, B.A. (State U. of N.Y.), M.A., Ph.D. (Yale),  
professeur agrégé.
- † Jack COCHRANE, B.Arch. (Pennsylvania), M.Th. (Dallas), chargé de cours.
- † Lucien FORTIN, A.P.A. (England), chargé de cours.
- † Mary Gertrude HAMILTON, B.A., M.A. (Windsor), chargée de cours.
- † Douglas JONES, B.A. (McGill), M.A. (Queen's), professeur agrégé.
- † Annette SPIRIDONAKIS, L. ès L., D.E.S. (Sorbonne), professeur adjoint.
- † Neil TRACY, B.A., M.A. (Bishop's), chargé d'enseignement.
- † Sr Juliette VEILLEUX, B.A., M.A. (Montréal), Ph.D. (Fordham), professeur adjoint.
- † Jean VIGNEAULT, B.A., M.A. (Montréal), M.A. (Toronto),  
chargé d'enseignement, en congé d'études.

## LICENCE ÈS LETTRES

### CONDITIONS D'ADMISSION:

- le diplôme de fin d'études collégiales (CEGEP) du Québec (cf. profil d'entrée à la fin de cette section) ou le B.A. général décerné par l'Université de Sherbrooke ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke.

### CONDITIONS D'OBTENTION:

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement de trois ans;
- b) avoir remis tous les travaux requis par les professeurs;
- c) avoir conservé un minimum de 60% pour chaque cours.

### PROGRAMMES:

#### LICENCE ÈS LETTRES (ANGLAIS-FRANÇAIS)

#### PREMIÈRE ANNÉE

- ANG 1126 Advanced Grammar and Composition as a Second Language (6 cr.)
- ANG 1176 General Survey of English Literature (6 cr.)
- ANG 1136 Canadian Literature (6 cr.)
- FRA 1026 La civilisation française (6 cr.)
- FRA 1086 Littérature canadienne (6 cr.)

**DEUXIÈME ANNÉE**

- ANG 3506** Modern British and American Poetry (6 cr.)  
**ANG 2586** Nineteenth Century English Literature (6 cr.)  
**ANG 2126** History of the English Language (6 cr.)  
**FRA 1126** Histoire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècles à nos jours (3 cr.)  
**FRA 3503** L'image littéraire (3 cr.)  
**FRA 2503** Les genres littéraires (6 cr.)

**TROISIÈME ANNÉE**

- ANG 3156** American Literature (6 cr.)  
**ANG 3116** Compared English and French Stylistics (6 cr.)  
et un de ANG 3586, 3576, 4566, 4576, 3566; cf. licence ès lettres (anglais)  
et 12 crédits, au choix, en français.

**LICENCE ÈS LETTRES (ANGLAIS)**

**PREMIÈRE ANNÉE**

- ANG 1126, 1176, 1136** cf. licence ès lettres (anglais-français)  
et 12 crédits dans *une* concentration secondaire (histoire ou latin ou philosophie).

**DEUXIÈME ANNÉE**

- ANG 3506, 2586, 2126** cf. licence ès lettres (anglais-français)  
et 12 crédits faisant suite à ceux de première année dans *une* concentration secondaire.

**TROISIÈME ANNÉE**

- ANG 3156** American Literature (6 cr.)  
**ANG 3586** The English Novel (6 cr.)  
**ANG 3576** Eighteenth Century English Literature (6 cr.)  
**ANG 4566** Shakespeare and the Elisabethan Period (6 cr.)  
et 6 crédits faisant suite à ceux de première et deuxième années.

**LICENCE D'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE (ANGLAIS)**

*Cours obligatoires*

- ANG 1126, 1176, 1136, 2126, 3156, 3116.**

*Cours à option: 4 cours parmi les suivants:*

- ANG 3506, 2586, 3586, 3576, 4566, 2596.**

Une année de psychopédagogie selon les normes de la Faculté des sciences de l'éducation.

**MAÎTRISE ÈS ARTS  
(LITTÉRATURE  
CANADIENNE COMPARÉE)**

**CONDITIONS D'ADMISSION:**

- a) la licence ès lettres (anglais-français) de l'Université de Sherbrooke ou un grade équivalent;
- b) la connaissance de l'anglais pour les étudiants d'expression française et la connaissance du français pour les étudiants d'expression anglaise.

**CONDITIONS D'OBTENTION:**

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement d'un an;
- b) avoir présenté un mémoire sur un sujet approuvé par le Département; les étudiants d'expression française le rédigent en anglais, et ceux d'expression anglaise le rédigent en français;
- c) avoir conservé au minimum 60% pour chaque cours.

**PROGRAMME (18 CRÉDITS)**

Le choix des cours doit être approuvé par le Département.

- ANG 5566** Points of Comparison in French and English Literature I. Renaissance Period (6 cr.)
- ANG 5576** Points of Comparison in French and English Literature II. Modern Period (6 cr.)
- ANG 5136** Comparative French and English Canadian Novel (6 cr.)
- ANG 5126** Comparative French and English Canadian Poetry (6 cr.)
- FRA 2593** Littérature canadienne comparée I (3 cr.)
- FRA 2693** Littérature canadienne comparée II (3 cr.)

**PROFIL D'ENTRÉE  
(PROGRAMME CEGEP) AU  
DÉPARTEMENT D'ANGLAIS**

Les 24 crédits obligatoires: français et philosophie

12 crédits en anglais (équivalent de

0516 Usage avancé de l'anglais

0596 Introduction to English Literature)

24 crédits dans 2 ou 3 matières au choix: français, langues modernes, latin, grec, histoire

12 crédits complémentaires

# DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE

## CORPS PROFESSORAL

- ✓ **Émile BOUVIER**, s.j., M.A. (Boston College), Ph.D. (Georgetown),  
directeur du Département, professeur titulaire.
- ✓ **Roch BASTIEN**, M.Sc. So. (économique) (Laval), chargé d'enseignement.
- ✓ **Robert FERLAND**, M.Sc. So. (économique) (Laval), chargé d'enseignement.
- ✓ **Jean-Guy LATULIPPE**, M.Sc. So. (économique) (Laval), chargé d'enseignement.
- ✓ **Pierre LEAHEY**, B.A. (Sherbrooke), chargé de cours.
- ✓ **Armand LEROUX**, B.Sc.A. (Laval), M.A. (Columbia), professeur agrégé.
- ✓ **Gérard PELLETIER**, M.Sc. So. (économique), D.E.S. (sc. économiques) (Aix),  
professeur adjoint.
- ✓ **Claude PICHETTE**, M.Sc. So. (économique) (Laval), D.E.S. (sc. économiques) (Aix),  
professeur adjoint.
- ✓ **Serge RACINE**, M.A. (économique) (Georgetown), professeur adjoint.
- ✓ **Tae-Ho YOO**, Lic. Sc. So., Ph.D. (Louvain), professeur adjoint.

## PROFESSEURS INVITÉS

- Robert F.J. BARNETT**, M.A. (economics) (Queen's).
- Joseph CHUNG**, M.Sc. So. (économique) (Laval), Ph.D. (Toronto).
- Henri DESROCHE**, directeur du Collège Coopératif de Paris.
- Paul LAMBERT**, Lic. Sc. So. (Liège).

## B.A. SPÉCIALISÉ (ÉCONOMIQUE)

### CONDITIONS D'ADMISSION:

- a) le diplôme de fin d'études collégiales (CEGEP) du Québec ou le B.A. général ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke et comportant 6 crédits d'histoire, 6 crédits d'anglais ou d'une autre langue moderne, 15 crédits de mathématiques (calcul différentiel et intégral I, II, III); algèbre linéaire, géométrie dans l'espace);<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Les cours suivants du CEGEP sont recommandés:

- Sciences soc. 306-101-00 Introduction aux sciences sociales;
- 306-220-00 Initiation à la sociologie;
- 306-230-00 Introduction à la politique;
- 306-240-00 Initiation aux institutions et aux problèmes économiques;
- la connaissance d'une troisième langue vivante.

- b) le dossier des candidats ne remplissant pas les conditions précisées en a) sera examiné par la Faculté; la décision de la Faculté leur sera communiquée par le Registraire;
- c) la connaissance de l'anglais.

**CONDITIONS D'OBTENTION:**

- La scolarité requise est de 3 années scolaires complètes <sup>(1)</sup>; le programme des cours à suivre, tel que précisé plus loin, forme un total de 90 crédits; le minimum pour chaque cours est de 60%.
- Un examen oral de synthèse à la fin des trois années selon les modalités établies par le Département.

**PROGRAMME:**

*PREMIÈRE ANNÉE*

<b>ÉCO</b>	<b>1116</b>	Principes d'économie (6 cr.)
<b>ÉCO</b>	<b>1216</b>	Systèmes socio-économiques (6 cr.)
<b>ÉCO</b>	<b>1446</b>	Statistiques économiques I (6 cr.)
<b>COM</b>	<b>2063</b>	Comptabilité de gestion (3 cr.)
<b>ÉCO</b>	<b>1243</b>	Informatique (3 cr.)

*Deux cours au choix parmi les suivants:*

<b>SSO</b> <sup>(2)</sup>	<b>1533</b>	Sociologie I (3 cr.)
<b>SSO</b> <sup>(2)</sup>	<b>1543</b>	Sciences politiques I (3 cr.)
<b>GÉO</b>	<b>1163</b>	Problèmes de géographie économique et sociale (3 cr.)

*DEUXIÈME ANNÉE*

<b>ÉCO</b>	<b>2116</b>	Théorie micro-économique et analyse mathématique (6 cr.)
<b>ÉCO</b>	<b>2216</b>	Théorie macro-économique et analyse mathématique (6 cr.)
<b>ÉCO</b>	<b>2336</b>	Histoire de la pensée économique I (6 cr.)
<b>ÉCO</b>	<b>2446</b>	Statistiques économiques II (6 cr.)
<b>ÉCO</b>	<b>2436</b>	Histoire des faits économiques I (6 cr.)

<sup>(1)</sup> Le candidat détenteur d'un B.A. général peut obtenir des équivalences selon les normes déterminées par le Département.

<sup>(2)</sup> Cf. Département de service social; cours de service . . . , p. 62.

**TROISIÈME ANNÉE**

- ÉCO 3156** Travail et relations industrielles (6 cr.)  
**ÉCO 3266** Économie internationale (6 cr.)  
**ÉCO 3326** Monnaie et banque (6 cr.)

*et deux cours parmi les suivants:*

- ÉCO 3656** Démographie (6 cr.)  
**ÉCO 3986** Économie de l'entreprise et des contrôles d'État (6 cr.)  
**ÉCO 3596** Économie régionale et urbaine (6 cr.)  
**ÉCO 3826** Finances publiques (6 cr.)  
**ÉCO 3776** Économie de la coopération (6 cr.)  
**ÉCO 3976** Économie rurale (6 cr.)  
**ÉCO 3526** Économie européenne, américaine, asiatique, africaine (6 cr.)  
**ÉCO 3756** Économie de l'éducation (6 cr.)  
**ÉCO 3626** Économie des ressources (6 cr.)

**MAÎTRISE ÈS ARTS  
(ÉCONOMIQUE)**

**CONDITIONS D'ADMISSION:**

- le B.A. spécialisé en économie de l'Université de Sherbrooke ou un grade équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke;
- tous les étudiants dont le dossier ne remplit pas ces conditions pourront être acceptés après étude de leur dossier; s'il y a lieu, il leur sera imposé ou un examen général ou des examens particuliers, ou l'obligation de compléter leur formation selon un programme prérequis dont l'étendue et la durée seront précisées avant leur inscription.

**CONDITIONS D'OBTENTION:**

- a) la durée minimale de la scolarité de maîtrise est d'une année complète;
- b) le programme est de 30 crédits et comporte les lectures et travaux dirigés requis par le Département;
- c) la connaissance, attestée par un examen, d'une langue moderne autre que le français;

- d) un examen oral de synthèse à la fin de la scolarité selon les modalités établies par le Département;
- e) présentation d'un mémoire, sur un sujet approuvé par le Département et défendu devant un jury de trois professeurs; un mémoire rejeté ne peut être présenté à nouveau qu'une fois;
- f) faire les stages pratiques requis.

À compter de la date de sa première inscription, le candidat à la maîtrise en économique a au maximum cinq ans pour compléter la scolarité, les stages, l'examen oral de synthèse, la rédaction, la présentation et l'acceptation de son mémoire.

#### PROGRAMME:

##### A) *Trois cours obligatoires:*

- ÉCO 5116 Théorie économique (6 cr.)
- ÉCO 5246 Économétrie (6 cr.)
- ÉCO 5336 Histoire de la pensée économique II (6 cr.)  
ou
- ÉCO 5436 Histoire des faits économiques II (6 cr.)

##### B) *Deux séminaires au choix parmi:*

- ÉCO 5566 Économie internationale (6 cr.)
- ÉCO 5506 Développement économique (6 cr.)
- ÉCO 5606 Croissance économique (6 cr.)
- ÉCO 5596 Économie régionale et urbaine (6 cr.)
- ÉCO 5556 Économie du travail et des relations industrielles (6 cr.)
- ÉCO 5536 Histoire de la pensée économique (6 cr.)
- ÉCO 5526 Théories monétaires et fiscales (6 cr.)
- ÉCO 5586 Économie de l'entreprise et des contrôles d'État (6 cr.)
- ÉCO 5626 Finances publiques (6 cr.)
- ÉCO 5576 Économie de la coopération (6 cr.)
- ÉCO 5796 Planification (6 cr.)

#### STAGES

L'étudiant doit acquérir une expérience pratique. Le Département lui impose des stages surveillés, car l'expérience surveillée et dirigée, dans un champ choisi de pratique professionnelle est un complément essentiel de la formation théorique.

Ces stages seront choisis selon les options de chaque étudiant et pourront être faits dans une usine, un service public, un service du gouvernement provincial ou fédéral, une institution patronale ou syndicale.

La durée des stages s'étendra sur une période de huit à douze semaines durant la période d'été.

---

Ci-dessous, le programme en vigueur en 1967-1968 pour le B.A. (économique) et la Maîtrise ès arts (économique).

#### B.A. III (économique)

<b>ÉCO 306</b> (1116)	Principes d'économie (6 cr.)
ou	(obligatoire s'il n'a pas été fait)
<b>SSO 513</b> (1533)	Homme et Société I
<b>SSO 536</b> (1543)	Homme et Politique I
	Pour ceux qui ont fait ÉCO 306
<b>ÉCO 356</b> (3266)	Économie internationale (6 cr.)
<b>ÉCO 503-513</b> (2436)	Histoire des faits économiques I (6 cr.)
<b>MAT 436</b> (ÉCO 1446)	Statistiques économiques I (6 cr.)
<b>MAT 306</b> (104) (0146)	Calcul différentiel et intégral (6 cr.)
<b>PHL 303</b> (1113)	Logique (3 cr.)
<b>PHL 313</b> (1123)	Philosophie de la nature (3 cr.)

#### B.A. IV (économique)

<b>MAT 402</b> (202) (2026)	Algèbre linéaire et équations diff. (6 cr.)
<b>ÉCO 566</b> (2216)	Théorie intermédiaire (6 cr.)
<b>ÉCO 556</b> (3326)	Monnaie et Banque et Finances pub. (6 cr.)
<b>ÉCO 536</b> (2446)	Statistiques économiques II (6 cr.)
<b>PHL 403</b> (1143)	Philosophie Éthique (3 cr.)
<b>PHL 523</b> (2123)	Histoire de la philo. contemporaine (3 cr.)

*Options: (Choisir un des cours suivants)*

<b>ÉCO 526</b> (3156)	Relations industrielles (6 cr.)
ou	
<b>ÉCO 356</b> (3266)	Économie internationale (6 cr.)
ou	
<b>ÉCO 736</b> (3776)	Coopération (6 cr.)

## MAÎTRISE

### NIVEAU PROPÉDEUTIQUE

<b>ÉCO 306</b> (1116)	Principes d'économie politique (6 cr.)
ou	(obligatoire s'il n'a pas été fait)
<b>ÉCO 566</b> (2216)	Théorie intermédiaire (6 cr.)
	(pour ceux qui ont déjà fait ÉCO 306)
<b>ÉCO 556</b> (3326)	Monnaie et Banque et Finances pub. (6 cr.)
<b>MAT 436-536</b>	Statistiques économiques I et II (6 cr.)
(ÉCO 2446)	
<b>ÉCO 526</b> (3156)	Relations industrielles (6 cr.)
<b>ÉCO 546</b> (2336)	Histoire de la pensée économique I (6 cr.)

*Choisir un des cours suivants:*

<b>ÉCO 356</b> (3266)	Économie internationale (6 cr.)
ou	
<b>ÉCO 736</b> (3776)	Coopération (6 cr.)

### NIVEAU MAÎTRISE:

*Cours obligatoires:*

<b>ÉCO 616</b> (5456)	Histoire des faits économiques II (sém.) (6 cr.)
<b>ÉCO 606</b> (5116)	Théorie économique (6 cr.)
<b>ÉCO 626</b> (5246)	Statistiques III (6 cr.) (Économétrie)

*Cours optionnels: (Choisir un des cours suivants)*

**ÉCO 593, 636** (5556), **646** (5526), **656** (5566), **666** (5506-5606), **676** (5536), **696** (5796), **706** (5586), **716** (5596).

---

Le Baccalauréat ès arts (option économique) et la Maîtrise ès arts (économique) offerts jusqu'à septembre 1967 sont abolis. Les mesures découlant de l'adoption d'un nouveau programme sont les suivantes:

- les candidats régulièrement admis et inscrits à ces deux grades ont le droit de les obtenir selon les règlements en vigueur au moment de leur inscription;
- après le baccalauréat ès arts (option économique), il est possible d'obtenir la nouvelle maîtrise en complétant les 18 crédits de recyclage en économie et les 30 crédits du nouveau programme de maîtrise ès arts (économique);
- les candidats inscrits à la maîtrise jusqu'à septembre 1967 doivent remplir les conditions d'obtention du grade postulé dans un délai de cinq ans à compter de leur première inscription en vue de ce grade.

# DÉPARTEMENT DES ÉTUDES FRANÇAISES

## CORPS PROFESSORAL

- + Jean HOUPERT, M.A. (Illinois), docteur ès lettres (Montréal); professeur titulaire, ~~directeur du Département.~~ *Doyen*
- + André BAZINET, M.A. (Montréal), B.A., B.Péd., professeur adjoint.
- + Joseph BONENFANT, B.A., L. ès L. (Montréal), docteur de l'Université (Paris), professeur adjoint.
- + Léo-A. BRODEUR, M.A. (Laval), B.A. (Manitoba), Diplôme de Péd., D. d'U. (littérature) (Laval), professeur adjoint.
- + Jean-Marie DOUTRELOUX, Licencié en philol. romane (Louvain), professeur adjoint.
- + Gérard FARCY, L. ès L., D.E.S. (Paris), chargé de cours.  
~~Yves de MARGERIE, L. ès L. (Laval), chargé d'enseignement.~~
- + Antoine NAÂMAN, L. ès L., Dipl. sup. (journalisme) (Le Caire), D.E.S. (Paris); docteur de l'Université (Paris), D. ès L. (Paris); professeur titulaire.
- + Louis PAINCHAUD, B.A., M.A. (Montréal), chargé d'enseignement.
- + Antoine SIROIS, ptre, L. ès L. (Montréal), docteur de l'Université (Paris); professeur agrégé, *directeur du Dept.*

## PROFESSEUR INVITÉ:

- + Pierre GOLLIET, prêtre de l'Oratoire, L. ès L. (Paris), agrégé de l'Université de France; professeur et directeur des Études françaises à l'Université de Nimègue.

## LICENCE ÈS LETTRES (FRANÇAIS)

### CONDITIONS D'ADMISSION:

Le diplôme de fin d'études collégiales (CEGEP) du Québec (cf. profil d'entrée à la fin de cette section), le B.A. général ou le B. Péd. de l'Université de Sherbrooke ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke.

### CONDITIONS D'OBTENTION:

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement de trois ans;
- b) avoir remis tous les travaux requis par les professeurs;
- c) avoir conservé au minimum 60% pour chaque cours.

## PROGRAMME:

Cette licence comporte un programme exclusivement en français.

### PREMIÈRE ANNÉE

Le programme est le même pour tous les étudiants quelle que soit l'option qu'ils choisiront en deuxième et troisième années.

- FRA 1126** Les genres littéraires (6 cr.)
- FRA 1006** Explication de textes (6 cr.)
- FRA 1086** Littérature canadienne (6 cr.)
- FRA 1026** La civilisation française (6 cr.)
- FRA 1113** Phonétique française (3 cr.)
- FRA 1213** Introduction à la linguistique générale et à la linguistique française (3 cr.) (1er semestre)
- FRA 2003** Lexicologie du français (3 cr.)
- FRA 2103** Sémantique française (3 cr.)

### DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

#### I option: *Littérature française*

- a) 6 cours obligatoires à raison d'un cours dans chaque période de la littérature française.

- FRA 2123** Moyen-Âge (3 cr.)
- FRA 2133** Littérature du XVIe siècle: Du Bellay et la Pléiade (3 cr.)
- FRA 2543** Pascal (3 cr.) (1er semestre)
- FRA 2643** La Fontaine (3 cr.)
- FRA 2943** Bossuet (3 cr.)
- FRA 2753** L'esprit philosophique du XVIIIe siècle (3 cr.)
- FRA 2853** Contes et romans de la première moitié du XVIIIe siècle (3 cr.)
- FRA 2963** Le théâtre français du XIXe siècle (3 cr.)
- FRA 3563** Maupassant (3 cr.)
- FRA 3963** Le théâtre d'Alfred de Musset (3 cr.)
- FRA 2573** Claudel (3 cr.)
- FRA 3873** Tendances du roman français contemporain (3 cr.)

- b) 3 cours obligatoires à raison d'un cours dans chaque période de la littérature canadienne.

- FRA 2783** Poésie canadienne (1925 à 1940) (3 cr.)
- FRA 2883** La poésie québécoise de 1940 à nos jours (3 cr.)
- FRA 2593** Littérature canadienne comparée I (3 cr.)

**FRA 1693** Littérature canadienne comparée II (3 cr.)

**FRA 2583** La poésie canadienne au XIXe siècle (3 cr.)

c) 4 cours obligatoires en langue-grammaire.

**FRA 2013** Grammaire descriptive I (3 cr.)

**FRA 2113** Grammaire descriptive II — Syntaxe du français (3 cr.)

**FRA 2503** Histoire de la langue française du XVIe siècle à nos jours (3 cr.)

**FRA 2513** Questions de grammaire (3 cr.)

**FRA 3503** L'image littéraire (3 cr.) (1er semestre)

*Note:* 2 autres cours de langue-grammaire seront ajoutés.

d) L'étudiant complètera sa scolarité (96 cr.) en ajoutant 4 cours (12 cr.) au choix dans une période donnée de la littérature française et 3 cours (9 cr.) en français ou dans une matière connexe; ces cours devront être approuvés par le directeur du Département d'études françaises.

## II option: *littérature canadienne*

Les mêmes obligations qu'en I, a) b) c). L'étudiant complètera sa scolarité (96 cr.) en ajoutant 5 cours (15 cr.) en littérature canadienne et 2 cours (6 cr.) en français ou dans une matière connexe, approuvés par le directeur du Département d'études françaises.

## III option: *langue-grammaire*

Les mêmes obligations qu'en I, c). L'étudiant complètera sa scolarité (96 cr.) en ajoutant 8 cours (24 cr.) en langue, grammaire, linguistique et phonétique françaises et 5 cours (15 cr.), au choix, en littératures française et canadienne et 3 cours (9 cr.), en français ou dans une matière connexe, approuvés par le directeur du Département d'études françaises.

## LICENCE ÈS LETTRES (FRANÇAIS) — LICENCE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (FRANÇAIS)

Ces licences comportent une concentration principale en français <sup>(1)</sup>.

(1) Le candidat à la licence ès lettres, concentration principale en français, complètera sa scolarité (93 cr.) par un programme de 30 crédits, en concentration, administrés par un autre département: vg. latin, histoire, philosophie, anglais.

Le candidat à la licence d'enseignement secondaire (français) complètera sa scolarité (93 cr.) par un programme de 30 crédits administrés par la Faculté des Sciences de l'éducation.

### **PREMIÈRE ANNÉE**

Les cours de première année de la licence ès lettres (français), excepté le cours FRA 1026.

### **DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES**

— option: *littérature*

Les mêmes cours qu'en I, a) et b), et 2 cours (6 cr.) en langue-grammaire, cf. I, c).

— option: *langue-grammaire*

9 cours (27 cr.) en langue-grammaire et 2 cours (6 cr.) en littératures française et canadienne.

## **AUTRES LICENCES**

(comportant une concentration secondaire en français)

### **PREMIÈRE ANNÉE**

2 cours (12 cr.) choisis parmi les cours de 1ère année de licence ès lettres (français); le choix est fonction de l'option qui sera choisie pour la 2e année et la 3e année.

### **DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES**

6 cours (18 cr.) de l'option littérature française (cf. I a) :  
ou de l'option littérature canadienne (cf. I b) )  
ou de l'option langue-grammaire (cf. I c) )

## **MAÎTRISE ÈS ARTS (FRANÇAIS)**

### **CONDITIONS D'ADMISSION:**

- a) La licence ès lettres (français) de l'Université de Sherbrooke ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke;
- b) la connaissance suffisante, attestée par un examen, d'une seconde langue vivante.

### **CONDITIONS D'OBTENTION:**

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement d'un an <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> A cette scolarité normale s'ajouteront des cours prérequis lorsqu'un candidat à la maîtrise ès arts (français) choisira un sujet de mémoire dans une option autre que celle figurant à son dossier de licence.

- b) avoir remis tous les travaux requis par les professeurs;
- c) avoir subi un examen oral de synthèse selon les modalités établies par le Département;
- d) avoir présenté un mémoire sur un sujet approuvé par le Département et rédigé selon les directives du Département.

**PROGRAMME:**

**FRA 5106** Séminaire de recherche (6 cr.)  
et 2 cours (6 cr.) parmi les cours de deuxième et troisième années de la licence ès lettres (cf. I, a) b) c).

**PROFIL D'ENTRÉE  
(PROGRAMME CEGEP) AU  
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES  
FRANÇAISES**

Les 24 crédits obligatoires: français et philosophie

9 crédits de français (histoire de la littérature)

6-12 crédits de latin (dépendant du latin fait au secondaire)

6 crédits d'anglais ou autre langue moderne

6 crédits d'histoire du Canada ou d'histoire générale

9-3 crédits au choix

12 crédits complémentaires

# DÉPARTEMENT DES ÉTUDES GRECQUES ET LATINES

## CORPS PROFESSORAL

- + Guy BROSEAU, B.A., B.P.H. (Montréal), L. Ens. Sec. (Latin), M.A. (Sherbrooke), professeur agrégé, directeur du département.
- + Pierre COLLINGE, LL.D. (Liège), M.A. (linguistique) (Montréal), professeur adjoint.
- + Hervé DUPUIS, B.A., L. ès L. (Montréal), chargé d'enseignement, en congé d'études.
- + Lucien GAUTHIER, ptre, B.A., B.Péd., L. ès L. (Montréal), professeur adjoint.
- + Guy LAVOIE, B.A., L. ès L., D.E.S. (grec) (Montréal), chargé d'enseignement
- ✦ Michel THÉORET, B.A., L. ès L. (Montréal), chargé de ~~cours~~ <sup>d'ens.</sup>
- ✦ Yvan WHISSELL, B.A., L. ès L. (Montréal), chargé de cours.
- ✧ *André Bédard*

## LICENCE

### CONDITIONS D'ADMISSION:

- le diplôme de fin d'études collégiales (CEGEP) du Québec ou le B.A. régulier ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke;
- les cours prérequis qui varient <sup>(1)</sup> selon que le candidat postule la licence ès lettres classique (latin-grec) ou la licence ès lettres (latin);
- la connaissance d'une autre langue vivante.

### CONDITIONS D'OBTENTION:

- avoir terminé la scolarité qui est normalement de trois ans;
- avoir remis tous les travaux;
- avoir subi avec succès l'examen oral de synthèse;
- avoir conservé un minimum de 60% pour chaque cours.

### PROGRAMME:

#### 1 — Cours obligatoires

a) pour les étudiants inscrits à la licence ès lettres (latin) :

**LAT 1016** Étude de la grammaire (6 cr.)

**LAT 2003** Travaux pratiques I (3 cr.)

<sup>(1)</sup> Voir les profils à la fin de la section du Département des études grecques et latines.

<b>LAT</b>	<sup>(1)</sup>	<b>Auteurs I (3 cr.)</b>
<b>LAT</b>	<b>3003</b>	<b>Travaux pratiques II (3 cr.)</b>
<b>LAT</b>	<sup>(1)</sup>	<b>Auteurs II (3 cr.)</b>
<b>HIS</b>	<b>1126</b>	<b>Histoire de l'Antiquité grecque et romaine (6 cr.)</b>

b) Pour les étudiants inscrits à la licence ès lettres (classique)

1) les cours indiqués plus haut

2) les cours suivants:

<b>GRC</b>	<b>1016</b>	<b>Étude de la grammaire (6 cr.)</b>
<b>GRC</b>	<b>2003</b>	<b>Travaux pratiques I (3 cr.)</b>
<b>GRC</b>	<sup>(1)</sup>	<b>Auteurs I (3 cr.)</b>
<b>GRC</b>	<b>3003</b>	<b>Travaux pratiques II (3 cr.)</b>
<b>GRC</b>	<sup>(1)</sup>	<b>Auteurs II (3 cr.)</b>
<b>GRC</b>	<b>1006</b>	<b>Phonétique et morphologie grecques (6 cr.)</b>
<b>LAT</b>	<b>2006</b>	<b>Phonétique et morphologie latines (6 cr.)</b>
<b>LAT</b>	<b>3003</b> <sup>(2)</sup>	<b>Syntaxe historique du latin (3 cr.)</b>
<b>GRC</b>	<b>3003</b> <sup>(2)</sup>	<b>Syntaxe historique du grec (3 cr.)</b>

c) Pour les étudiants inscrits à la licence d'enseignement secondaire latin-grec:

<b>LAT</b>	<b>1016</b>	<b>Étude de la grammaire (6 cr.)</b>
<b>LAT</b>	<b>2003</b>	<b>Travaux pratiques I (3 cr.)</b>
<b>LAT</b>	<sup>(1)</sup>	<b>Auteurs I (3 cr.)</b>
<b>HIS</b>	<b>1126</b>	<b>Histoire de l'Antiquité grecque et romaine (6 cr.)</b>
<b>GRC</b>	<b>1016</b>	<b>Étude de la grammaire (6 cr.)</b>
<b>GRC</b>	<b>2003</b>	<b>Travaux pratiques I (3 cr.)</b>
<b>GRC</b>	<sup>(1)</sup>	<b>Auteurs I (3 cr.)</b>
<b>GRC</b>	<b>1006</b>	<b>Phonétique et morphologie grecques (6 cr.)</b>
<b>LAT</b>	<b>2006</b>	<b>Phonétique et morphologie latines (6 cr.)</b>

d) Pour les étudiants inscrits à la licence d'enseignement secondaire latin-français; latin-philosophie:

<b>LAT</b>	<b>1016</b>	<b>Étude de la grammaire (6 cr.)</b>
<b>LAT</b>	<b>2003</b>	<b>Travaux pratiques I (3 cr.)</b>
<b>LAT</b>	<sup>(1)</sup>	<b>Auteurs I (3 cr.)</b>
<b>HIS</b>	<b>1126</b>	<b>Histoire de l'Antiquité grecque et romaine (6 cr.)</b>

(1) Ces cours de 3 crédits seront déterminés chaque année par le professeur, et choisis dans la liste des cours à option. Les travaux pratiques porteront sur le même auteur.

(2) Ces deux cours sont donnés concurremment.

2 — *Cours à option*

Parmi les cours à option offerts durant l'année,

- a) les étudiants inscrits à la licence latin, doivent prendre les 3 cours GRC 1516, LAT 1516, HIS 3526 et choisir d'autres cours pour un total de 48 crédits dont au minimum 18 crédits en latin et au minimum 18 crédits en français ou en philosophie;
- b) les étudiants inscrits à la licence classique choisiront des cours pour un total de 30 crédits dont au maximum 12 en latin et/ou en grec;
- c) les étudiants inscrits à la licence d'enseignement secondaire latin-grec choisiront des cours de latin et/ou de grec pour un total de 18 crédits;
- d) les étudiants inscrits à la licence d'enseignement secondaire latin-français, latin-philo, choisiront:
  - a) partage 30-30: GRC 1516 (6 cr.)  
1 cours de latin 6 crédits  
30 crédits en français ou en philosophie
  - b) partage 36-24: GRC 1516 (6 cr.)  
2 cours de latin 6 crédits  
24 crédits en français ou en philosophie
  - c) partage 42-18: GRC 1516 (6 cr.)  
3 cours de latin 6 crédits  
18 crédits en français ou en philosophie

## LISTE DES COURS À OPTION POUR L'ANNÉE 1968-1969

<b>GRC</b>	<b>1516</b>	Littérature grecque en traduction (6 cr.)
<b>LAT</b>	<b>1516</b>	Littérature latine en traduction (6 cr.)
<b>HIS</b>	<b>3526</b>	Questions spéciales d'histoire de l'Antiquité (6 cr.)
<b>LAT</b>	}	La liste des cours sera fournie au moment de l'inscription
<b>GRC</b>		
<b>FRA</b>		Cf. Département de français: licence comportant une concentration secondaire en français, p. 36
<b>PHL</b>		Les cours possibles seront déterminés, après l'examen du dossier du candidat, par le Département de philosophie

## MAÎTRISE ÈS ARTS

## CONDITIONS D'ADMISSION:

- la licence ès lettres (classique) ou la licence ès lettres (latin) ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke;
- la connaissance d'une langue étrangère.

**CONDITIONS D'OBTENTION:**

- un an de scolarité;
- assistance à deux cours de 6 crédits, non choisis antérieurement ou un séminaire sur chacun des deux auteurs choisis par le candidat;
- présentation d'un mémoire sur un sujet approuvé par le Département.

**PROGRAMME:**

- a) après une licence ès lettres (classique) (12 cr.)  
au choix:
  - un auteur latin et un auteur grec
  - deux auteurs grecs.
  - deux auteurs latins
  - un séminaire sur chacun des deux auteurs choisis.
- b) après une licence ès lettres (latin) (12 cr.)  
au choix:
  - deux auteurs latins
  - un séminaire sur chacun des deux auteurs choisis.

---

**N.B.** Pour les professeurs de latin ou de grec en fonction au secondaire et au collégial, le Département prévoit la possibilité, en deuxième et troisième années, de compléter la scolarité par un programme dirigé de lectures et de travaux comptant pour un maximum de 12 crédits. Le programme sera déterminé avec le directeur du Département.

**PROFIL D'ENTRÉE (PROGRAMME CEGEP) AU DÉPARTEMENT  
DES ÉTUDES GRECQUES ET LATINES**

Candidat qui a fait au secondaire	LATIN    GREC	LATIN	NIL	LATIN	NIL
est admissible à la	licence ès lettres classique	licence ès lettres classique	licence ès lettres classique	licences ès lettres (latin)	licence ès lettres (latin)
s'il a fait au CEGEP	12 PHL 12 FRA  6 LAT 6 GRC  24 FRA HIS ANG L. Mod. <u>12 cr. compl.</u> <u>72 crédits</u>	12 PHL 12 FRA  6 LAT 24 GRC  6 FRA HIS ANG L. Mod. <u>12 cr. compl.</u> <u>72 crédits</u>	12 PHL 12 FRA  18 LAT 18 GRC   <u>12 cr. compl.</u> <u>72 crédits</u>	12 PHL 12 FRA  6 LAT  30 FRA HIS ANG L. Mod. <u>12 cr. compl.</u> <u>72 crédits</u>	12 PHL 12 FRA  24 LAT  12 FRA HIS ANG L. Mod. <u>12 crédits compl.</u> <u>72 crédits</u>
les cours suivants du programme CEGEP	<u>606-102-00</u> <u>ou 606-202-00</u> <sup>(1)</sup>  <u>606-302-00</u> <u>ou 606-402-00</u> Latin 6 cr. <u>605-101-00</u> <u>ou 605-201-00</u> <u>605-301-00</u> <u>ou 605-401-00</u> <u>ou 605-925-00</u> Grec 6 cr.	<u>606-102-00</u> <u>ou 606-202-00</u> <sup>(1)</sup>  <u>606-302-00</u> <u>ou 606-402-00</u> Latin 6 cr. <u>605-103-90</u> <u>605-203-90</u> <u>605-303-90</u> <u>605-403-90</u>  Grec 24 cr.	606-103-90 606-203-90  606-303-00 606-403-00 Latin 18 cr.  605-103-90 605-203-90 605-303-90 <u>ou 605-403-90</u> Grec 18 cr.	<u>606-102-00</u> <u>ou 606-202-00</u> <sup>(1)</sup>  <u>606-302-00</u> <u>ou 606-402-00</u>	606-103-90   1ère année 606-203-90    606-303-00   2ème année 606-102-00   1er semestre  606-403-00   2ème année 606-202-00   2e semestre

(1) Ces cours de latin peuvent être remplacés par ceux indiqués en II si la condition II a) est vérifiée.

**PROGRAMME:**

**PREMIÈRE ANNÉE**

(tous les cours sont obligatoires)

- GÉO 1103** Initiation à la géographie (3 cr.)
- GÉO 1116** Initiation à la géomorphologie (6 cr.)
- GÉO 1213** Éléments de pétrographie et de géologie (3 cr.)
- GÉO 1223** Principes de climatologie et d'océanographie (3 cr.)
- GÉO 1143** Géographie humaine I: les possibilités des sociétés humaines (3 cr.)
- GÉO 1243** Géographie humaine II: les paysages humanisés (3 cr.)
- GÉO 1163** Problèmes de géographie économique et sociale (3 cr.)
- GÉO 1133** Lecture et commentaire de cartes I (3 cr.)
- GÉO 1233** Principes de cartographie (3 cr.)

**DEUXIÈME ANNÉE**

(tous les cours sont obligatoires)

- GÉO 2173** Géographie du Québec (3 cr.)
- GÉO 2116** Les paysages des continents (morphologie structurale et climatique — géopédologie — biogéographie) (6 cr.)
- GÉO 2166** Structures économiques de l'espace (6 cr.)
- GÉO 2263** Géographie du sous-développement (3 cr.)
- GÉO 2333** Statistiques et géographie (3 cr.)
- GÉO 2133** Commentaire de cartes II (3 cr.)
- GÉO 2233** Utilisation des photographies aériennes (3 cr.)
- \***GÉO 2393** Problèmes spécialisés de géographie générale (3 cr.)  
Un cours de programmation par ordinateur (3 cr.)

**TROISIÈME ANNÉE**

a) *Cours obligatoires*

- GÉO 3143** Géographie urbaine (3 cr.)
- GÉO 3273** Géographie du Canada (3 cr.)
- GÉO 3373** L'Amérique du Nord: le développement économique et social (3 cr.)
- GÉO 3473** L'URSS et les Démocraties populaires: le développement économique et social (3 cr.)
- \***GÉO 3393** L'Europe de l'Ouest: problèmes spécialisés de géographie régionale (3 cr.)
- GÉO 3133** Cartographie expérimentale et thématique (3 cr.)

---

\* Cours donné par un professeur invité.

# DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

## CORPS PROFESSORAL

- + Jean-Bernard RACINE, L. ès L. (Aix), D. d'U. (géographie) (Aix), professeur adjoint, directeur du Département,
- + Jean-Jacques BOISVERT, M.A. (Montréal), D. d'U. (géographie) (Grenoble), professeur agrégé.
- + Pierre CLÉMENT, L. ès L. (Aix), D.E.S. (Aix), agrégé de l'Université de France, professeur adjoint.
- + Robert GAGNON, M.A. (Montréal), chargé d'enseignement.
- + Richard LAPIERRE, M.A. (Montréal), chargé d'enseignement.
- + André POULIN, B.A., études supérieures en géographie (Montréal), chargé de cours.
- + Michel PRUVOT, L. ès L. (Aix), D.E.S. (Aix), D. 3e cy. (géographie) (Aix), chargé d'enseignement.
- + H. REYMOND, L. ès L. (Montpellier), D.E.S. (Aix), D. 3e cy. (géographie) (Aix), professeur adjoint.
- + J.M. ROY, D.E.S., D. d'U. (géographie) (Grenoble), professeur titulaire.

## LICENCE ÈS LETTRES (GÉOGRAPHIE)

### CONDITIONS D'ADMISSION:

- le diplôme de fin d'études collégiales (CEGEP) du Québec ou le B.A. général ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke comportant 12 crédits en géographie: cf. profil d'entrée, à la fin de cette section;
- la connaissance de l'anglais.

### CONDITIONS D'OBTENTION:

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement de trois ans;
- b) avoir participé à deux camps d'automne sur le terrain et en avoir donné des comptes rendus satisfaisants;
- c) avoir subi avec succès un examen oral de synthèse portant sur l'ensemble des connaissances et des méthodes acquises au cours des trois années d'études;
- d) avoir conservé un minimum de 60% pour chaque cours.

**PROGRAMME<sup>(1)</sup>:**

**PREMIÈRE ANNÉE**

- GÉO 1103** Initiation à la géographie (3 cr.)
- GÉO 1116** Initiation à la géomorphologie (6 cr.)
- GÉO 1223** Principes de climatologie et d'océanographie (3 cr.)
- GÉO 1143** Géographie humaine I: les possibilités des sociétés humaines (3 cr.)
- GÉO 1243** Géographie humaine II: les paysages humanisés (3 cr.)
- GÉO 1163** Éléments de géographie économique et sociale (3 cr.)
- GÉO 1133** Lecture et commentaire de cartes I (3 cr.)
- GÉO 1233** Principes de cartographie (3 cr.)
- GÉO 3543** Géographie historique (3 cr.)

**DEUXIÈME ANNÉE**

- GÉO 2263** Géographie du sous-développement (3 cr.)
- \***GÉO 2393** Problèmes spécialisés de géographie générale (3 cr.)
- \***GÉO 3393** L'Europe de l'Ouest: problèmes spécialisés de géographie régionale (3 cr.)
- GÉO 3143** Géographie urbaine (3 cr.)
- GÉO 2173** Géographie du Québec (3 cr.)
- GÉO 3273** Géographie du Canada (3 cr.)
- GÉO 3573** Géographie régionale des États-Unis (3 cr.)
- GÉO 3583** Géographie régionale de l'Amérique latine (3 cr.)
- GÉO 2166** Structures économiques de l'espace (6 cr.)

**MAÎTRISE ÈS ARTS  
(GÉOGRAPHIE)**

**CONDITIONS D'ADMISSION:**

- la licence ès lettres (géographie) de l'Université de Sherbrooke ou un diplôme équivalent;
- la connaissance d'une langue seconde.

<sup>(1)</sup> Seuls les cours de la licence d'enseignement secondaire (géographie) seront offerts par le Département en session d'été et en cours du soir, Voir le programme des cours à l'Extension.

\* Cours donné par un professeur invité.

b) *Cours à option*I — *option enseignement***GÉO 3543** Géographie historique (3 cr.)**GÉO 3573** Géographie régionale des États-Unis (3 cr.)**GÉO 3583** Géographie régionale de l'Amérique latine (3 cr.)II — *option: pratique de la géographie physique***GÉO 3613** Problèmes spécialisés de *géographie physique* nord-américaine (3 cr.)**GÉO 3633** *Photographies aériennes et cartographie géomorphologique* (3 cr.)**GÉO 3623** Problèmes spécialisés de *climatologie* (3 cr.)III — *option: pratique de la géographie humaine et économique***GÉO 3743** *Problèmes du développement urbain: croissance et aménagement* (3 cr.)**GÉO 3753** *L'analyse des populations: problèmes, techniques et méthodes* (3 cr.)**GÉO 3763** Problèmes géographiques de la *consommation et de la distribution* (3 cr.)**LICENCE D'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE  
(GÉOGRAPHIE)****CONDITIONS D'ADMISSION:**

— les mêmes que pour la licence ès lettres (géographie).

**CONDITIONS D'OBTENTION:**

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement de deux années d'études en géographie et d'une année de psychopédagogie;
- b) avoir participé à un camp d'automne sur le terrain et en avoir donné un compte rendu satisfaisant;
- c) avoir subi avec succès un examen oral de synthèse portant sur l'ensemble des connaissances et des méthodes acquises au cours des deux années d'étude;
- d) avoir conservé au minimum 60% pour chaque cours.

*Note:* Le programme complet de la licence ès lettres spécialisée en géographie comporte donc 90 crédits de cours, un examen oral de synthèse et les comptes rendus de la participation à deux camps d'automne. En sus de ces 90 crédits, l'étudiant peut, avec l'accord du département, s'inscrire à des cours dans des disciplines connexes.

**CONDITIONS D'OBTENTION:**

- a) un an de scolarité;
- b) rédaction d'un mémoire dont le sujet doit être choisi en accord avec un directeur et approuvé par le Département;
- c) présentation du mémoire devant un jury de trois membres.

**PROGRAMME:**

Un minimum de 12 crédits, le Département de géographie se réservant le droit d'obliger un candidat dont le dossier n'est pas satisfaisant au plan de la spécialisation choisie, de suivre un ou deux cours supplémentaires, soit dans le programme de licence ès lettres (géographie), soit dans les programmes de sciences connexes.

a) *Option géographie physique*

**GÉO 5516** Séminaire de recherche et travaux de laboratoire (6 cr.)

\***GÉO 5596** Problèmes spécialisés de géographie générale ou régionale (ou bien un cours de la Faculté des sciences) (6 cr.)

b) *Option géographie humaine et économique*

**GÉO 5646** Séminaires de recherche: principes et méthodes de géographie volontaire (6 cr.)

\***GÉO 5696** Problèmes spécialisés de géographie générale-ou régionale (ou bien, cours à choisir dans le programme des sciences auxiliaires) (6 cr.)

**PROFIL D'ENTRÉE  
(PROGRAMME CEGEP) AU  
DÉPARTEMENT DE  
GÉOGRAPHIE**

*Cours prérequis:*

301-001-90	Géographie générale
	I Géographie physique
	II Géographie humaine
301-101-00	Géographie économique
301-229-00	Géographie régionale du Canada

*Cours recommandés:*

12 crédits en anglais

6 crédits en histoire 302-001-00 — 302-941-00

6 crédits en sciences sociales 306-101-00 — 306-240-00

9 crédits en mathématiques (3 des 4 suivants)

201-104-00 — 201-111-00 — 201-121-00 — 201-920-00

\* Cours donné par un professeur invité.

# DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

## CORPS PROFESSORAL

- / Basile SPIRIDONAKIS, B.A., M.A. (histoire) (Columbia), D. d'U. (Paris), professeur agrégé, directeur du Département.
- / Jean-René CHOTARD, L. ès L., D.E.S. (Rennes), agrégé de l'Université de France, chargé d'enseignement.
- / Lucienne CNOCKAERT, B.A., L.Ph. (option lettres) (Louvain), professeur adjoint.
- / J. Martinez BUJANDA, L.His. (Rome), D.Th. (Rome), D. 3e cy (histoire) (Paris), professeur adjoint.
- / Jacques GOUGEON, B.A., M.A. (histoire) (Montréal), professeur adjoint.
- / Bernard HOLTZMANN, L. ès L. (Paris), D.E.S. (Paris), agrégé de l'Université de France, chargé d'enseignement.
- André LACHANCE, B.Péd., L. ès L., D.E.S. (histoire) (Laval), chargé d'enseignement.
- / Jean-Guy LAVALLÉE, C.E.S. (histoire-géographie) (Laval), professeur adjoint.

## PROFESSEURS INVITÉS:

- / Jacques MONET, s.j., B.A. (Loyola), M.A., Ph.D. (Toronto), professeur invité.
- / Jean-Pierre WALLOT, B.A., L. ès L., M.A., Ph.D. (histoire) (Montréal), professeur invité.

## LICENCE ÈS LETTRES (HISTOIRE)

### CONDITIONS D'ADMISSION:

- a) le diplôme de fin d'études collégiales (CEGEP) du Québec, ou le B.A. général ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke (voir profil d'entrée au Département d'histoire à la fin de cette section) :
- b) la maîtrise de la langue française;
- c) le succès à un examen portant sur une autre langue: allemand, anglais, espagnol, grec, latin, russe, selon l'orientation des études du candidat.

### CONDITIONS D'OBTENTION:

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement de trois ans;
- b) avoir remis tous les travaux requis par les professeurs;
- c) avoir réussi un examen oral de synthèse;
- d) avoir conservé au minimum 60% pour chaque cours.

### PREMIÈRE ANNÉE

### PROGRAMME:

- HIS 1106** Histoire de l'Europe moderne (6 cr.)
- HIS 1116** Histoire du Moyen-Âge (6 cr.)
- HIS 1126** Histoire de l'Antiquité (6 cr.)
- HIS 1133** Initiation à la méthode historique (3 cr.)
- HIS 1186** Histoire contemporaine (6 cr.)

Au cours de cette première année d'études, le candidat devra compléter les 30 crédits par un cours pris dans une autre discipline. Ce cours devra être approuvé par le directeur du Département.

### *DEUXIÈME ANNÉE*

Le candidat devra suivre les deux premiers cours mentionnés ci-dessous et trois autres cours de son choix.

- HIS 2106** Histoire de la Nouvelle-France (6 cr.)
- HIS 2206** Histoire du régime colonial britannique au Canada (6 cr.)
- \***HIS 2526** Histoire coloniale des États-Unis (6 cr.)
- \***HIS 2546** Histoire coloniale de l'Amérique latine (6 cr.)
- HIS 2536** Histoire des États-Unis depuis l'Indépendance (6 cr.)
- HIS 2556** Histoire de l'Amérique latine depuis l'Indépendance (6 cr.)
- HIS 2576** Histoire de la Russie (6 cr.)
- HIS 2586** Histoire de l'Angleterre (6 cr.)
- HIS 2646** La France depuis 1789 (6 cr.)

### *TROISIÈME ANNÉE*

- HIS 3513** Questions spéciales d'histoire du Canada (3 cr.)
- HIS 3506** Questions spéciales d'histoire moderne I (6 cr.)
- HIS 3546** Questions spéciales d'histoire contemporaine (6 cr.)
- HIS 3526** Questions spéciales d'histoire de l'Antiquité (6 cr.)
- HIS 3606** Questions spéciales d'histoire moderne II (6 cr.)

## **MAÎTRISE ÈS ARTS (HISTOIRE)**

### **CONDITIONS D'ADMISSION:**

- a) la licence ès lettres (histoire) de l'Université de Sherbrooke, ou un diplôme équivalent;
- b) la connaissance, en plus du français, d'une autre langue.

N.B. Les cours précédés d'un astérisque ne seront pas offerts pendant l'année universitaire 1968-1969.

**CONDITIONS D'OBTENTION:**

- 1) un an de scolarité;
- 2) participation active au cours d'historiographie (HIS 5106) et au cours spécialisé de 6 crédits relié au sujet du mémoire du candidat <sup>(1)</sup>, et dûment approuvé par le directeur du Département et le directeur du mémoire;
- 3) présentation d'un mémoire sur un sujet approuvé par le Département.

**PROGRAMME:****HIS 5106** Historiographie (6 cr.)**HIS** cours de 6 crédits (cf. conditions d'obtention 2)

**PROFIL D'ENTRÉE  
(PROGRAMME CEGEP) AU  
DÉPARTEMENT  
D'HISTOIRE**

Les 24 crédits obligatoires:	Français et Philosophie
	302-931-00 L'Amérique du Nord britannique de 1760 à 1867
	302-941-00 Histoire du Canada de 1867 à nos jours
12 crédits en Histoire:	302-965-00 Évolution du monde occidental de 1789 à 1914
	302-966-00 Évolution du monde occidental de 1914 à nos jours
24 crédits dans 3 ou 4 matières au choix	Économique Géographie Sociologie Sciences politiques Anthropologie Psychologie Histoire 302-964-00
12 crédits complémentaires dans 1 ou 2 matières au choix	Français Anglais Langue moderne Latin Grec

Ce profil servira à l'étude des dossiers des candidats détenteurs d'un diplôme autre que celui du CEGEP.

<sup>(1)</sup> Ce cours est choisi parmi les cours portant sur des questions spéciales; cf. plus haut, programme de 3e année de licence ès lettres (histoire).

# DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

## CORPS PROFESSORAL

- ✓ 2 Louis VALCKE, LL.D., B.Ph., L.Ph., D.Ph. (Louvain), professeur agrégé, directeur du Département.
- ✓ 3 André BÉDARD, B.A., B.Th., L.Ph. (Montréal), professeur adjoint.
- ✓ 1 Roger BERNIER, B.A. (Montréal), B.Ph., B.Sc.Soc., L.Ph. (Laval), D.Ph. (Angélique), professeur titulaire.
- ✓ 3 Léon CHARETTE, B.A., M.A. (Phil.), L.Ph. (Ottawa), professeur adjoint.
- ✓ 3 Germain DANDENAULT, B.A. (Montréal), D.Th. (Rome), L.Ph. (Paris), professeur adjoint.
- ✓ 4 Michel FERRADOU, L.Ph. (Paris), L.Ph.Scol. (I.C. Paris), M.A. (Phil.) (I.C. Paris), chargé de cours.
- ✓ 3 Maurice GAGNON, B.A., B.Ph., L.Ph. (Ottawa), D.Ph. (Laval), professeur adjoint.
- ✓ 2 Jean GOULET, B.A., B.Péd. (Montréal), L.Ph. (Ottawa), professeur agrégé.
- ~~Yvon LAERANCE, B.A. (Montréal), L.Ph. (Sao Paulo), D.Ph. (Sao Paulo), D.Ph. (Louvain), chargé d'enseignement.~~
- ✓ 4 Laurent-Paul LUC, B.A. (Sherbrooke), L.Ph. (Laval), chargé d'enseignement.
- ✓ 1 Roger MALTAIS, (Mgr), B.A. (Montréal), L.Ph. (Angélique), professeur titulaire.
- ✓ 4 Jacques PLAMONDON, B.A. (Sherbrooke), B.Ph., L.Ph. (Laval), chargé d'enseignement.
- ✓ 3 Joseph Ho-Jou TCHAO, ptre, L.Ph., L.Th. (Rome), D.Ph. (Louvain), professeur adjoint.

## BACCALAURÉAT EN PHILOSOPHIE

### CONDITIONS D'ADMISSION:

- le diplôme de fin d'études collégiales (CEGEP) du Québec cf. profil d'entrée à la fin de cette section, ou le B.A. général ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke;
- la connaissance d'une langue seconde.

### CONDITIONS D'OBTENTION:

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement de trois ans <sup>(1)</sup>;
- b) maîtriser suffisamment le latin ou le grec;
- c) avoir remis tous les travaux requis par les professeurs;
- d) avoir fait les trois séminaires <sup>(2)</sup> requis par le Département;
- e) avoir conservé au minimum 60% pour chaque cours.

<sup>(1)</sup> Les étudiants de B.A. III et de B.A. IV de la Faculté des arts qui ont complété les 24 crédits en cours obligatoires et 12 crédits parmi les cours à option de philosophie permis au niveau du B.A. pourront être admis en deuxième année du baccalauréat en philosophie.

<sup>(2)</sup> Un séminaire consiste en une étude, sous la direction d'un professeur, d'une question particulière ou d'un auteur, à déterminer par le professeur. Un des séminaires pourra consister en une initiation pédagogique.

**PROGRAMME:**

**PREMIÈRE ANNÉE**

a) *cours généraux*

- PHL 1113** Logique (3 cr.)
- PHL 1123** Philosophie de la nature (3 cr.)
- PHL 1133** Psychologie philosophique (3 cr.)
- PHL 1143** Éthique (3 cr.)
- PHL 1193** Histoire de la philosophie de l'Antiquité (3 cr.)
- PHL 1293** Histoire de la philosophie médiévale (3 cr.)
- PHL 1393** Histoire de la philosophie moderne (3 cr.)
- PHL 1493** Histoire de la philosophie contemporaine (3 cr.)

b) *cours connexes* <sup>(1)</sup>

6 crédits pris dans d'autres départements parmi les cours du niveau de la licence.

**DEUXIÈME ANNÉE**

a) *cours généraux*

- PHL 2153** Politique (3 cr.)
- PHL 2166** Métaphysique (6 cr.)
- PHL 2173** Philosophie des sciences (3 cr.)
- PHL 2183** Épistémologie (3 cr.)
- PHL 2193** Théologie naturelle (3 cr.)

b) *cours particuliers*

Un cours particulier consiste en une étude approfondie de questions spéciales et le contenu de ce cours varie d'année en année.

- PHL 2113** Questions particulières de logique (3 cr.)
- PHL 2123** Questions particulières de philosophie de la nature (3 cr.)
- PHL 2133** Questions particulières de psychologie philosophique (3 cr.)

*Note:* un deuxième cours sur une question particulière d'une même famille sera possible et pourra remplacer un des cours à option en philosophie de troisième année.

---

(1) Tous les cours connexes choisis en première, deuxième et troisième années doivent avoir été approuvés par le Département.

c) *cours connexes*

6 crédits pris dans d'autres départements parmi les cours du niveau de la licence.

**TROISIÈME ANNÉE**a) *cours particuliers* (voir définition, 2e année)

**PHL 3143** Questions particulières d'éthique (3 cr.)

**PHL 3153** Questions particulières de politique (3 cr.)

**PHL 3163** Questions particulières de métaphysique (3 cr.)

*Note:* un deuxième cours sur une question particulière d'une même famille sera possible et pourra remplacer un des cours à option en philosophie.

b) *cours à option en philosophie* (6 cours de 3 crédits)

Ces cours consistent en une étude soit d'un système philosophique, soit d'un auteur, soit d'un texte, soit de toute autre question jugée pertinente. L'étudiant doit choisir au moins un cours de "Textes". Voir aussi la note concernant les cours particuliers de deuxième et troisième années. (PHL 3503, 3603, 3703, 3803, 3903, 3513, 3613, etc.)

## MAÎTRISE ÈS ARTS (PHILOSOPHIE)

### CONDITION D'ADMISSION:

- le baccalauréat en philosophie de l'Université de Sherbrooke ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke.

### CONDITIONS D'OBTENTION:

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement d'une année;
- b) avoir subi un examen oral de synthèse selon le mode établi par le Département;
- c) avoir satisfait aux exigences du séminaire telles que déterminées par le Département;
- d) avoir présenté un mémoire sur un sujet approuvé par le directeur du Département devant le directeur du mémoire et deux examinateurs désignés par lui.

**PROGRAMME:**

- Cours à option en philosophie (15 crédits).

**PROFIL D'ENTRÉE  
(PROGRAMME CEGEP) AU  
DÉPARTEMENT DE  
PHILOSOPHIE**

Les 24 crédits obligatoires; les cours de philosophie sont les mêmes que *ceux obligatoires dans toutes les autres options.*

36 crédits formant un ensemble cohérent dans les humanités ou les sciences.

12 crédits complémentaires

*Notes:* — la connaissance d'une seconde langue vivante est une condition d'admission au baccalauréat en philosophie;

— pour obtenir le baccalauréat en philosophie, le candidat devra aussi maîtriser suffisamment le latin ou le grec.

# DÉPARTEMENT DE SERVICE SOCIAL

## CORPS PROFESSORAL

Jacques GAGNÉ, B.A., M.A. (service social) (Montréal), professeur agrégé,  
directeur du Département.

Michel AZAR, B.A., M.S.S. (Laval), professeur adjoint.

André BEAUDOIN, B.A. (Ottawa), M.A. (service social) (Montréal), professeur adjoint.

Roger MITTON, LL.D. (Haïti), M.A. (sociologie) (Fisk), professeur adjoint.

Jean GRANDMANGIN, L. ès Sc.P. (Lausanne), chargé de cours.

## PROFESSEURS INVITÉS:

Joseph W. EATON, Ph.D. (Columbia).

Jérôme COHEN, B.A. (New Mexico), M.S.W. (Denver), D.S.S. (Syracuse).

## BACCALURÉAT EN SERVICE SOCIAL

### CONDITIONS D'ADMISSION:

- le diplôme de fin d'études collégiales (CEGEP) du Québec ou le B.A. général ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke comportant 12 crédits en mathématiques, 12 crédits en sciences sociales (cours d'initiation), 6 crédits en statistiques;
- la connaissance de l'anglais.

### CONDITIONS D'OBTENTION:

- a) avoir terminé la scolarité qui est normalement de trois ans;
- b) avoir fait les trois stages de pratique;
- c) avoir participé aux deux séminaires de recherche sociale;
- d) avoir conservé un minimum de 60% pour chaque cours;
- e) avoir soumis un mémoire sur un sujet approuvé par le Département.

### PROGRAMME:

#### PREMIÈRE ANNÉE

*Sessions d'automne et d'hiver*

#### a) Cours obligatoires

**SSO 1116** Politique sociale I (6 cr.)

**SSO 1226** Introduction à la notion d'intervention (6 cr.)

<b>SSO</b>	<b>1333</b>	L'homme et la société I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>1443</b>	L'homme et la société II (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>1453</b>	L'homme et le politique I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>1463</b>	L'homme et le politique II (3 cr.)
<b>SBP</b>	<b>3154</b>	Structure et bilan de la personnalité (4 cr.)
<b>ÉCO</b>	<b>1116</b>	Principes d'économie (6 cr.)

b) *Cours optionnels* <sup>(1)</sup>

<b>SSO</b>	<b>1513</b>	Séminaire sur l'étude des conditions de vie (3 cr.)
<b>GÉO</b>	<b>1143</b>	Géographie humaine I: les possibilités des sociétés humaines (3 cr.)
<b>GÉO</b>	<b>1243</b>	Géographie humaine II: les paysages humanisés (3 cr.)
<b>ÉCO</b>	<b>3156</b>	Travail et relations industrielles (6 cr.)

*Session du printemps*

<b>SSO</b>	<b>1470</b>	Laboratoire d'études communautaires
------------	-------------	-------------------------------------

**DEUXIÈME ANNÉE**

*Session d'automne*

a) *Cours obligatoires*

<b>SSO</b>	<b>2113</b>	Politique sociale II (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2223</b>	Problèmes sociaux I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2333</b>	Recherche sociale I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2442</b>	Déontologie et travail social (2 cr.)

b) *Cours optionnels* (un minimum de 7 crédits)

<b>SSO</b>	<b>2513</b>	Intervention clinique I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2623</b>	Intervention sociale I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2733</b>	Institutions politiques du Québec (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2843</b>	Théories psycho-sociologiques du comportement (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2953</b>	Séminaire sur l'opinion publique et les politiques sociales (3 cr.)
<b>THP</b>	<b>3143</b>	Initiation aux théories de la personnalité (3 cr.)
<b>PSD</b>	<b>3344</b>	Psychologie dynamique I et II (4 cr.)
<b>ADM</b>	<b>1003</b>	Principes d'administration (3 cr.)

*Session d'hiver ou printemps*

a) *Cours obligatoires*

<b>SSO</b>	<b>2153</b>	Politique sociale III (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2263</b>	Problèmes sociaux II (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2373</b>	Recherche sociale II (3 cr.)

(1) Pour les étudiants qui, ayant reçu des équivalences, désireaient s'inscrire à des cours non exigés au programme régulier.

b) *Cours optionnels* (un minimum de 9 crédits)

<b>SSO</b>	<b>2563</b>	Intervention clinique II (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2673</b>	Intervention sociale II (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2783</b>	Le changement social planifié (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2893</b>	Les groupes de pression (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>2993</b>	La résolution des conflits communautaires (3 cr.)
<b>PEA</b>	<b>3244</b>	Psychopathologie de l'enfance et de l'adolescence (2e semestre) (4 cr.)
<b>PSS</b>	<b>3242</b>	Psychologie sociale (2 cr.)

*Session d'hiver ou de printemps*

**SSO 2480**

**TROISIÈME ANNÉE***Session d'automne ou d'hiver*a) *Cours obligatoires*

<b>SSO</b>	<b>3113</b>	Politique sociale IV (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3223</b>	Administration sociale I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3330</b>	Séminaire de recherche sociale I

b) *Cours optionnels* (un minimum de 9 crédits)

<b>SSO</b>	<b>3512</b>	Séminaire sur l'intervention clinique I (2 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3622</b>	Séminaire sur l'intervention sociale I (2 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3733</b>	Séminaire sur les théories, les processus et les techniques de la communication (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3813</b>	Éducation des adultes I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3843</b>	Développement communautaire I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3853</b>	Réaménagement social I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3863</b>	Service social à la famille et à l'enfance I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3873</b>	Service social médical et psychiatrique I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3883</b>	Service social scolaire I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3823</b>	Loisirs I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3833</b>	Délinquance juvénile et criminalité I (3 cr.)
<b>SSO</b>	<b>3893</b>	Problèmes de la vie conjugale (3 cr.)
<b>DIC</b>	<b>3242</b>	Difficultés caractérielles (2 cr.)
<b>PEE</b>	<b>3342</b>	Psychologie des enfants exceptionnels (2 cr.)
<b>ADM</b>	<b>3043</b>	Pratique de l'administration (3 cr.) (prérequis ADM 1003 Principe d'administration)
<b>GÉO</b>	<b>3243</b>	Problèmes de géographie urbaine (3 cr.)
<b>GÉO</b>	<b>2242</b>	Problèmes de géographie rurale (2 cr.)

*Session d'automne ou d'hiver*

**SSO 3440** Stage professionnel

*Session du printemps*

a) *Cours obligatoires*

**SSO 3153** Politique sociale V (3 cr.)  
**SSO 3263** Administration sociale II (3 cr.)  
**SSO 3370** Séminaire de recherche sociale II

b) *Cours optionnels* (un minimum de 9 crédits)

**SSO 3532** Séminaire sur l'intervention clinique II (2 cr.)  
**SSO 3642** Séminaire sur l'intervention sociale II (2 cr.)  
**SSO 3752** Sociologie des professions (2 cr.)  
**SSO 3913** Éducation des adultes II (3 cr.)  
**SSO 3943** Développement communautaire II (3 cr.)  
**SSO 3953** Réaménagement social II (3 cr.)  
**SSO 3963** Service social à la famille et à l'enfance II (3 cr.)  
**SSO 3973** Service social médical et psychiatrique II (3 cr.)  
**SSO 3983** Service social scolaire II (3 cr.)  
**SSO 3923** Loisirs II (3 cr.)  
**SSO 3933** Délinquance juvénile et criminalité (3 cr.)

*Cours de service offerts par le Département pour le programme du B.A. et les programmes des autres licences ou baccalauréats spécialisés.*

**SSO 1533** Sociologie I (3 cr.)  
**SSO 1633** Sociologie II (3 cr.)  
**SSO 1543** Sciences politiques I (3 cr.)  
**SSO 1643** Sciences politiques II (3 cr.)

## MAÎTRISE

### CONDITIONS D'ADMISSION:

- le baccalauréat en Service social de l'Université de Sherbrooke ou un diplôme équivalent accepté par l'Université de Sherbrooke ou un baccalauréat spécialisé dans une discipline des Sciences sociales;
- une moyenne de 70% pour la dernière année d'études;
- la réponse à un questionnaire administré par le Département;
- une entrevue d'admission.

**CONDITIONS D'OBTENTION:**

- a) avoir terminé la scolarité <sup>(1)</sup> qui est normalement d'une année (3 sessions) pour les bacheliers en Service social et de deux années (6 sessions et plus) pour les bacheliers dans les autres disciplines des Sciences sociales <sup>(2)</sup>;
- b) avoir fait les séminaires et les stages à la satisfaction du Département;
- c) avoir réussi l'examen oral devant un jury de trois professeurs sur l'ensemble de la matière;
- d) avoir présenté un mémoire sur un sujet approuvé par le Département dans un délai de deux ans après la dernière session du programme de maîtrise.

**PROGRAMME:***Session d'automne et d'hiver*

- a) *Politique sociale* (obligatoire: 6 crédits)
  - SSO 5116** Politiques sociales appliquées (6 cr.)
  - SSO 5213** Étude comparative des idéologies sociales (3 cr.)
  - SSO 5316** Sécurité sociale dans le monde: étude comparative (6 cr.)
  - SSO 5413** Politique sociale du développement communautaire (3 cr.)
- b) *Recherche sociale* (pour tous: 6 crédits obligatoires et, si cette option est choisie, 6 autres crédits) <sup>(3)</sup>
  - SSO 5526** Construction de modèles théoriques; Techniques de recherche (6 cr.)
  - SSO 5623** Recherche évaluative (3 cr.)
  - SSO 5723** Séminaire (mémoire) (3 cr.)
  - SSO 5823** Traitement des données (3 cr.)
  - MAT 1093** Statistiques descriptives (3 cr.)
  - MAT 1593** Statistiques appliquées (3 cr.)

<sup>(1)</sup> Après étude du dossier, certaines équivalences pourront être accordées sur demande. Le candidat sera sujet au besoin à un examen général ou à des examens particuliers.

<sup>(2)</sup> Pour ces candidats une année préparatoire s'ajoute à l'année régulière. Cette année préparatoire comportera des cours (minimum 30 crédits) pris dans le programme du baccalauréat en Service social.

<sup>(3)</sup> Le candidat qui se spécialise en recherche sociale doit, en plus des 6 crédits pris en a) et des 12 crédits pris en b), obtenir 6 autres crédits. Les cours choisis devront être approuvés par le directeur du Département.

c) *Administration sociale* (12 crédits si cette option est choisie)

- SSO 5533** Supervision et consultation (3 cr.)
- SSO 5633** La direction des services sociaux publics et privés (3 cr.)
- SSO 5732** Analyse des budgets (2 cr.)
- SSO 5833** Études administratives comparatives (3 cr.)
- SSO 5933** Administration du développement (3 cr.)
- ADM 3013** Comportement humain dans les organisations I (3 cr.)
- ADM 3033** Comportement humain dans les organisations II (3 cr.)
- ADM 6043** Séminaire d'administration I (3 cr.)
- ADM 6073** Séminaire d'administration II (3 cr.)

d) *Intervention* (12 crédits si cette option est choisie)

- SSO 5543** Évolution des théories sur les systèmes d'intervention; étude comparative (3 cr.)
- SSO 5556** Séminaire sur l'intervention clinique (6 cr.)
- SSO 5653** Intervention clinique et structure d'intervention (3 cr.)
- SSO 5753** Intervention clinique et travail interdisciplinaire (3 cr.)
- SSO 5566** Séminaire sur l'intervention sociale (6 cr.)
- SSO 5663** Intervention sociale et associationisme (3 cr.)
- SSO 5763** Intervention sociale et structure d'intervention (3 cr.)
- SSO 5863** Intervention sociale et planification (3 cr.)
- SSO 5963** Intervention sociale et travail interdisciplinaire (3 cr.)

*Cours hors des options et facultatifs*

- SSO 5576** Séminaire sur les problèmes sociaux dans le monde (6 cr.)
- SSO 5683** Sociologie de l'action organisée (3 cr.)

*Session du printemps*

- SSO 5190** Stage intensif dans le domaine choisi

**NIVEAU POST-MAÎTRISE  
CERTIFICAT D'ÉTUDES  
AVANCÉES EN  
SERVICE SOCIAL**

À ce niveau post-maîtrise, le Département de service social fait appel à des professeurs invités de haute compétence et de grande réputation.

### OBJECTIFS

Le programme d'études avancées est un service que le Département de service social de l'Université de Sherbrooke met à la disposition des gradués de Service social et de disciplines connexes.

Son objectif premier est de contribuer à l'avancement post-maîtrise des professionnels du service social et du bien-être en général de la Province de Québec. En second lieu, le programme fournit aux participants une occasion de réflexion, de recherche, de discussion et d'échange sur des sujets de nature cruciale et urgente pour le milieu québécois.

Les études avancées s'insèrent dans un cadre d'éducation permanente et elles assurent une adaptation continue aux développements théoriques et méthodologiques des sciences sociales appliquées; le principe des sessions y est appliqué en vue d'en faciliter l'accès.

### ADMISSION

Ce programme d'études avancées s'adresse aux travailleurs sociaux qui possèdent une maîtrise en service social, ou l'équivalent, et qui ont eu une large expérience dans l'exercice de leur profession. Il s'adresse aussi aux travailleurs sociaux, qui, ayant obtenu une maîtrise en service social ou l'équivalent, mais ne possédant qu'une expérience limitée dans l'exercice de leur profession, présentent cependant un dossier académique supérieur. Enfin ce programme s'adresse aussi aux personnes qui possèdent:

- a) une maîtrise dans une discipline connexe;
- b) la scolarité exigée pour l'obtention d'une maîtrise en service social ou l'équivalent;
- c) cinq ans d'expérience professionnelle en bien-être.

Les candidats qui ne rencontrent pas ces conditions ne peuvent s'inscrire qu'à titre d'auditeur.

### OBTENTION

L'Université de Sherbrooke accorde un **CERTIFICAT D'ÉTUDES AVANCÉES EN SERVICE SOCIAL** aux participants qui ont complété le cycle de quatre ans et ainsi obtenu vingt-quatre (24)

crédits. L'obtention de ces crédits exige que l'étudiant ait complété avec satisfaction les travaux pratiques qui suivent *chacune des sessions d'études avancées*, et qu'il ait réussi un examen oral dans quatre des cinq secteurs d'études que comprend le programme. Notons que le thème "recherche" est obligatoire pour tous les étudiants.

Les travaux pratiques, sous forme de mémoire, portent sur les différents sujets traités au cours des sessions et exigent une analyse approfondie des sujets en question et une connaissance étendue de la littérature qui en traite. La direction du Département accorde une grande importance à la qualité des travaux pratiques de chaque étudiant et, à cette fin, elle fournit un schème de travail et un service de consultation.

#### PROGRAMME:

La programmation des sessions d'été est liée aux sujets traités durant les sessions d'automne et d'hiver précédentes, ce qui permet de traiter un thème générique par année. L'agencement des sujets traités, sur une période de cinq ans, permet l'étude des cinq secteurs suivants: <sup>(1)</sup>

- 1) Recherche en bien-être;
- 2) Administration sociale;
- 3) Problèmes sociaux;
- 4) Politiques et mesures de sécurité sociale;
- 5) Modalités et champs d'intervention.

#### *Recherche en bien-être*

##### a) *Session d'automne*

**SSO 6110** Séminaire de recherche I (6 heures)

**SSO 6111** Stratégies d'action, information et modèles prédictifs (15 heures)

##### b) *Session d'hiver*

**SSO 6210** Séminaire de recherche II (6 heures)

**SSO 6211** Recherche et politiques d'administration sociale (15 heures)

##### c) *Session d'été*

**SSO 6310** Séminaire de recherche III (20 heures)

**SSO 6312** Méthode d'enquête sociale (20 heures)

**SSO 6412** Recherche évaluative et élaboration de théorie (20 heures)

---

(1) L'ordre d'énumération des secteurs ne correspond pas nécessairement à l'ordre de la programmation. A la fin de chaque année, la direction du Département de service social informera les intéressés du secteur qui sera étudié au cours de l'année subséquente.

*Problèmes sociaux*a) *Session d'automne***SSO 6120** Séminaire sur les problèmes sociaux I (6 heures)**SSO 6121** Étude des schèmes explicatifs récents de problèmes sociaux (15 heures)b) *Session d'hiver***SSO 6220** Séminaire sur les problèmes sociaux II (6 heures)**SSO 6221** Problèmes sociaux et prévention (15 heures)c) *Session d'été***SSO 6320** Séminaire sur les problèmes sociaux III (20 heures)**SSO 6322** Les problèmes sociaux et la personne humaine (20 heures)**SSO 6422** Les problèmes sociaux et les institutions sociales (20 heures)*Politique et mesures de sécurité sociale*a) *Session d'automne***SSO 6130** Séminaire sur les politiques sociales I (6 heures)**SSO 6131** Développement de la politique sociale (15 heures)b) *Session d'hiver***SSO 6230** Séminaire sur les politiques sociales II (6 heures)**SSO 6231** Courants de la pensée sociale moderne (15 heures)c) *Session d'été***SSO 6330** Séminaire sur les politiques sociales III (20 heures)**SSO 6332** Sécurité sociale dans le monde: étude comparative (20 heures)**SSO 6432** Politiques sociales et progrès social (20 heures)*Modalités et champs d'intervention*a) *Session d'automne***SSO 6140** Séminaire sur l'intervention I (6 heures)**SSO 6141** Évolution des schèmes théoriques de l'intervention (15 heures)b) *Session d'hiver***SSO 6240** Séminaire sur l'intervention II (6 heures)**SSO 6241** Évolution des champs de pratique professionnelle (15 heures)c) *Session d'été***SSO 6340** Séminaire sur l'intervention III (20 heures)**SSO 6342** L'intervention et la transformation des valeurs (20 heures)**SSO 6442** L'intervention et l'évolution des techniques (20 heures)

*N.B.* Le contenu des séminaires et des cours 6141 et 6442 sera différent selon les options suivantes: intervention sociale et intervention clinique.

*Administration sociale*

a) *Session d'automne*

**SSO 6150** Séminaire sur l'administration sociale I (6 heures)

**SSO 6151** Évolution des théories de l'administration (15 heures)

b) *Session d'hiver*

**SSO 6250** Séminaire sur l'administration sociale II (6 heures)

**SSO 6251** Pratique professionnelle et efficacité administrative (15 heures)

c) *Session d'été*

**SSO 6350** Séminaire sur l'administration sociale III (20 heures)

**SSO 6352** Contrôle administratif et productivité (20 heures)

**SSO 6453** Administration et créativité (20 heures)

# CONCORDANCE DES CODES 1967-1968 ET 1968-1969

## LÉGENDE DE CODIFICATION

- 1 — Les trois lettres désignent la discipline.
- 2 — Le chiffre des "mille" désigne le niveau;  
0 = prérequis; 1 = première année, etc;  
1 à 5 à la licence et au baccalauréat spécialisé; 6 et 7 à la maîtrise;  
8 à 9 au doctorat.
- 3 — Le chiffre des "centaines" désigne de 0 à 4 inclusivement les cours obligatoires,  
et 5 à 9 les cours à option.
- 4 — Le chiffre des "dizaines" désigne les familles par sujet, par siècle, etc.
- 5 — Le chiffre des "unités" désigne le nombre de crédits alloués à chaque cours.

## DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

<b>ANG 0516</b> (206)	Usage avancé de l'anglais
<b>0596</b> (216)	Introduction to English Literature
<b>1126</b> (506)	Advanced Grammar and Composition as a Second Language
<b>1176</b> (516)	General Survey of English Literature
<b>1136</b> (526)	Canadian Literature
<b>2596</b> (606)	Modern British Literature
<b>2586</b> (616)	Nineteenth Century English Literature
<b>2126</b> (626)	History of the English Language
<b>3156</b> (706)	American Literature
<b>3586</b> (716)	The English Novel
<b>3576</b> (726)	Eighteenth Century English Literature
<b>4566</b> (736)	Shakespeare and the Elizabethan Period
<b>4576</b> (746)	Chaucer to the Renaissance
<b>3566</b> (756)	Seventeenth Century English Literature
<b>3116</b> (766)	Compared English and French Stylistics
<b>5566</b> (806)	Points of Comparison in French and English Literature I Renaissance Period
<b>5576</b> (816)	Points of Comparison in French and English Literature II Modern Period
<b>5136</b> (826)	Comparative French and English Canadian Novel
<b>5126</b> (836)	Comparative French and English Canadian Poetry
<b>5596</b> (856)	Modern International Literature
<b>5536</b> (876)	Grove, Ringuet, Roy and MacLennan; Study and Comparison cf FRA 2593, FRA 2693
<b>3506</b> (636)	Modern British and American Poetry
<b>4506</b> (776)	Modern British and American Drama

## DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE

<b>ÉCO 1116</b> (306) (Cf. 2116)	Principes d'économique
<b>1216</b> (nil)	Systèmes socio-économiques
<b>1243</b> (nil)	Informatique
<b>1446</b>	Statistiques économiques I
<b>2116</b> (306) (Cf. 1116)	Théorie micro-économique et analyse mathématique
<b>2216</b> (566)	Théorie macro-économique et analyse mathématique (anciennement intermédiaire)
<b>2336</b> (546)	Histoire de la pensée économique I
<b>2436</b> (503-513)	Histoire des faits économiques I
<b>2446</b> (536)	Statistiques économiques II
<b>3156</b> (526)	Travail et relations industrielles
<b>3266</b> (356)	Économie internationale
<b>3326</b> (556) (Cf. 3826)	Monnaie et Banque
<b>3656</b> (nil)	Démographie
<b>3986</b> (nil)	Économie de l'entreprise et des contrôles d'État
<b>3596</b> (nil)	Économie régionale et urbaine
<b>3826</b> (556) (Cf. 3326)	Finances publiques
<b>3776</b> (736)	Économie de la coopération (ou anciennement "Coopé- ration ou Théorie de la Coopération")
<b>3976</b> (nil)	Économie rurale
<b>3526</b> (356)	Économie européenne, américaine, asiatique, africaine (anciennement: "Économie internationale")
<b>3626</b> (nil)	Économie des ressources
<b>3756</b> (nil)	Économie de l'éducation
<b>5116</b> (606)	Théorie économique
<b>5246</b> (626)	Économétrie (anciennement Statistiques III)
<b>5336</b> (nil)	Histoire de la pensée économique II
<b>5436</b> (nil)	Histoire des faits économiques II
<b>5566</b> (656)	Économie internationale (sém.)
<b>5506</b> (666)	Développement économique (sém.)
<b>5606</b> (666)	Croissance économique (sém.)
<b>5596</b> (716)	Économie régionale et urbaine (sém.)
<b>5696</b> (nil)	Programmation linéaire et recherches opérationnelles (sém.)

<b>ÉCO 5556</b> (636)	Économie du travail et des relations industrielles (sém.)
<b>5536</b> (676)	Histoire de la pensée économique (sém.)
<b>5526</b> (646)	Théories monétaires et fiscales (sém.)
<b>5586</b> (706)	Économie de l'entreprise et des contrôles d'État (sém.)
<b>5626</b> (nil)	Finances publiques (sém.)
<b>5576</b> (nil)	Économie de la coopération (sém.)
<b>5796</b> (696)	Planification (sém.)
<b>5516</b> (593)	Systèmes socio-économiques (sém.)
<b>5456</b> (616)	Histoire des faits économiques (sém.)

## DÉPARTEMENT DES ÉTUDES FRANÇAISES

### BACCALAURÉAT ÈS ARTS

<b>FRA 0116</b> (116)	Le XVIe et XVIIe siècles
<b>0106</b> (106)	Langue française I
<b>0216</b> (216)	Le XVIIIe et XIXe siècles
<b>0206</b> (206)	Langue française II
<b>0516</b> (426)	Dissertation française
<b>Nil</b> (406)	Littérature du XXe siècle
<b>Nil</b> (316)	Théorie du roman

### LICENCE

<b>FRA 1006</b> (504)	Explication de textes
<b>1126</b> (518)	Les genres littéraires
<b>1026</b> (526)	La civilisation française
<b>1086</b> (536)	Littérature canadienne
<b>1106</b> (556)	Histoire de la langue
<b>1206</b> (566) (1967-1968)	Linguistique générale et phonétique française
<b>1113</b> (566) (1968-etc.)	Phonétique française
<b>1213</b> (566)	Introduction à la linguistique générale et à la linguistique française
<b>2003</b> (902)	Lexicologie du français
<b>2103</b> (nil)	Sémantique française
<b>2523</b> (613)	Poésie lyrique en France au XIIe et XIIIe siècles
<b>2743</b> (623)	Molière
<b>2843</b> (633)	Racine

<b>FRA 2553</b> (643)	La pensée française au XVIIIe siècle
<b>2563</b> (653)	Stendhal
<b>2663</b> (663)	La liquidation du romantisme
<b>2763</b> (673)	Flaubert
<b>3663</b> (683)	La poésie symboliste de 1870 à 1900
<b>3573</b> (693)	Le Théâtre français contemporain
<b>3673</b> (703)	La poésie française contemporaine
<b>3773</b> (713)	La critique contemporaine en France
<b>2653</b> (723)	L'abbé Prévost
<b>2683</b> (803)	La poésie canadienne au début du XXe siècle
<b>3593</b> (813)	Le roman canadien au XIXe siècle
<b>3693</b> (823)	Le roman canadien français contemporain
<b>3793</b> (833)	Les essayistes canadiens
<b>2203</b> (912)	Linguistique ontogénique
<b>2403</b> (922)	Séminaire en langage enfantin
<b>2303</b> (923)	Étude normative du français oral
<b>2863</b> (nil)	Louis Veuillot
<b>3763</b> (nil)	Victor Hugo
<b>3013</b> (nil)	Trois questions de grammaire
<b>2013</b> (nil)	Grammaire descriptive I
<b>2113</b> (nol)	Grammaire descriptive II
<b>2573</b> (nil)	Claudel
<b>3863</b> (nil)	Baudelaire
<b>4593</b> (nil)	Langevin et Camus
<b>2123</b> (nil)	Moyen-Âge
<b>2133</b> (nil)	Littérature du XVIe siècle
<b>2543</b> (nil)	Pascal
<b>2643</b> (nil)	Lafontaine
<b>2943</b> (nil)	Bossuet
<b>2753</b> (nil)	L'esprit philosophique au XVIIIe siècle
<b>2853</b> (nil)	Contes et romans de la première moitié du XVIIIe siècle
<b>2963</b> (nil)	Le théâtre français du XIXe siècle
<b>3563</b> (nil)	Maupassant
<b>3963</b> (nil)	Le théâtre d'Alfred de Musset
<b>3873</b> (nil)	Tendance du roman français contemporain
<b>2783</b> (nil)	Poésie canadienne (1925-1940)
<b>2883</b> (nil)	La poésie québécoise de 1940 à nos jours
<b>2593</b> (nil)	Littérature canadienne comparée I

<b>FRA 2693</b> (nil)	Littérature canadienne comparée II
<b>2583</b> (nil)	La poésie canadienne au XIXe siècle
<b>2503</b> (nil)	Histoire de la langue française du XVIe siècle à nos jours
<b>2513</b> (nil)	Questions de grammaire
<b>3503</b> (nil)	L'image littéraire

**MAÎTRISE ÈS ARTS**

<b>5106</b> (nil)	Séminaire de recherche
-------------------	------------------------

**DÉPARTEMENT DES  
ÉTUDES GRECQUES  
ET LATINES**

**B.A.***Latin et grec*

<b>LAT 0106</b> (016 ou 106T)	Latin du secondaire Ière partie
<b>0206</b> (206 ou 206T)	Latin du secondaire IIe partie
<b>0306</b> (116 ou 306)	Latin du secondaire IIIe partie
<b>GRC 0106</b> (nil)	Grec du secondaire Ière partie
<b>0206</b> (nil)	Grec du secondaire IIe partie
<b>0116</b> (LGL 106)	Littérature grecque (en traduction)
<b>LAT 0216</b> (LGL 206)	Littérature latine (en traduction)

**LICENCE**

<b>LAT 1016</b> (506)	Étude de la grammaire latine
<b>2003</b> (602)	Travaux pratiques I
<b>3003</b> (702)	Travaux pratiques II
<b>2006</b> (SALC 706)	Phonétique et morphologie latines
<b>3003</b> (SALC 602)	Syntaxe historique du latin
<b>3003</b> (SALC 602)	Syntaxe historique du grec
<b>1516</b> (nil)	Littérature latine (en traduction)
<b>2743</b> (613A)	Poésie - Catulle
<b>2543</b> (613B)	Poésie - Virgile
<b>2556</b> (623A et B)	Éloquence et Rhétorique - Cicéron
<b>1016</b> (506)	Étude de la grammaire grecque
<b>2003</b> (602)	Travaux pratiques I

<b>LAT 3003</b> (702)	Travaux pratiques II
<b>1006</b> (SALC 606)	Phonétique et morphologie grecques
<b>1516</b> (SALC 516)	Littérature grecque en traduction
<b>2553</b> (623A)	Éloquence et Rhétorique - Démosthène
<b>2733</b> (603A)	Histoire - Xénophon
<b>2546</b> (613A et B)	Poésie - Homère - Iliade

### DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

<b>GÉO 0106</b> (106)	Géographie générale physique et humaine
<b>0406</b> (406)	Géographie régionale (Canada - Grandes Puissances)
<b>1103</b> (503)	Initiation à la géographie
<b>1116</b> (506)	Initiation à la géomorphologie
<b>1213</b> (513)	Éléments de pétrographie et de géologie
<b>1121</b> (521)	Océanographie
<b>1123</b> (523)	Principes de climatologie
<b>1223</b> (521 et 523)	Principes de climatologie et d'océanographie
<b>1143</b> (533)	Géographie humaine I
<b>1243</b> (543)	Géographie humaine II
<b>1163</b> (nil)	Problèmes de géographie économique et sociale
<b>1164</b> (544)	Éléments de géographie économique
<b>1333</b> (553)	Lecture de cartes et de photos aériennes
<b>1133</b> (674)	Lecture et commentaires de cartes I
<b>1233</b> (563)	Principes de cartographie
<b>2173</b> (665T)	Géographie du Québec
<b>2116</b> (606)	Paysages des continents
<b>2166</b> (616)	Structures économiques de l'espace
<b>2263</b> (nil)	Géographie du sous-développement
<b>2333</b> (nil)	Statistiques et géographie
<b>2133</b> (682)	Commentaires de cartes II
<b>2233</b> (nil)	Utilisation des photographies aériennes
<b>2393</b> (nil)	Problèmes spécialisés de géographie générale
<b>2171</b> (601)	Notion de région
<b>2242</b> (632)	Problèmes de géographie rurale
<b>3143</b> (623)	Géographie urbaine
<b>3273</b> (653)	Géographie du Canada
<b>3373</b> (nil)	Amérique du Nord

<b>GÉO</b>	<b>3473</b> (773)	L'U.R.S.S. et les démocraties populaires
	<b>3393</b> (nil)	L'Europe de l'Ouest; problèmes spécialisés de géographie régionale
	<b>3133</b> (666)	Cartographie expérimentale et thématique
	<b>3543</b> (nil)	Géographie historique
	<b>3573</b> (634)	Géographie régionale des États-Unis
	<b>3583</b> (643)	Géographie régionale de l'Amérique latine
	<b>3613</b> (nil)	Problèmes spécialisés de géographie physique nord-américaine
	<b>3633</b> (nil)	Photographie aérienne et cartographie géomorphologique
	<b>3623</b> (603)	Problèmes spécialisés de climatologie
	<b>3743</b> (nil)	Problèmes du développement urbain
	<b>3753</b> (612)	L'analyse des populations
	<b>3763</b> (nil)	Problèmes géographiques de la consommation et de la distribution
	<b>3163</b> (633)	Problèmes de la circulation et des transports
	<b>5643</b> (683)	Séminaires de recherche: principes et méthode de géographie volontaire
	<b>nil</b> (694)	Mémoire de licence
	<b>3773</b> (743)	L'Afrique du Nord
	<b>3793</b> (783)	Europe de l'Ouest et le marché commun
	<b>1113</b> (503)	Initiation à la géographie
	<b>5516</b> (nil)	Séminaire de recherche et travaux de laboratoire
	<b>5596</b> (nil)	Problèmes spécialisés de géographie générale ou régionale
	<b>5646</b> (nil)	Séminaire de recherche: principes et méthodes de géographie volontaire
	<b>5696</b> (nil)	Problèmes spécialisés de géographie générale ou régionale Un cours de programmation par ordinateur (3 cr.)

## DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

<b>HIS</b>	<b>0206</b> (206)	Histoire générale du Canada
	<b>0306</b> (306)	Introduction à l'histoire moderne et contemporaine
	<b>1106</b> (566)	Histoire de l'Europe moderne
	<b>1116</b> (506)	Histoire du Moyen-Âge
	<b>1126</b> (516)	Histoire de l'Antiquité
	<b>1133</b> (562)	Initiation à la méthode historique

<b>HIS 1186</b>	(nil)	Histoire contemporaine
<b>2106</b>	(696)	Histoire de la Nouvelle-France
<b>2206</b>	(606)	Histoire du régime colonial britannique au Canada
<b>2526</b>	(616)	Histoire coloniale des États-Unis
<b>2536</b>	(746)	Histoire des États-Unis depuis l'Indépendance
<b>2546</b>	(636)	Histoire coloniale de l'Amérique latine
<b>2556</b>	(756)	Histoire de l'Amérique latine depuis l'Indépendance
<b>2566</b>	(676)	Histoire de l'Allemagne
<b>2576</b>	(646)	Histoire de la Russie
<b>2586</b>	(626)	Histoire de l'Angleterre
<b>2646</b>	(nil)	La France depuis 1789
<b>3506</b>	(666)	Questions spéciales d'histoire moderne I
<b>3606</b>	(nil)	Questions spéciales d'histoire moderne II
<b>3546</b>	(716)	Questions spéciales d'histoire contemporaine
<b>3526</b>	(726)	Questions spéciales d'histoire de l'Antiquité
<b>3513</b>	(706)	Questions spéciales d'histoire du Canada
<b>3536</b>	(736)	Questions spéciales d'histoire au Moyen-Âge
<b>5106</b>	(806)	Historiographie
<b>2506</b>	(526)	Histoire économique du Canada (cf. ÉCO 503-513 (2436) )
<b>2516</b>	(536)	Histoire économique de l'Europe (cf. ÉCO 503 (nil) )

## DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

### *B.A. ET BACCALAURÉAT EN PHILOSOPHIE*

<b>PHL 0516</b>	(496)	Dissertation philosophique
<b>1113</b>	(303)	Logique
<b>1123</b>	(313)	Philosophie de la nature
<b>1133</b>	(323)	Psychologie philosophique
<b>1143</b>	(403)	Éthique
<b>1193</b>	(333)	Histoire de la philosophie de l'Antiquité
<b>1293</b>	(503)	Histoire de la philosophie médiévale
<b>1393</b>	(513)	Histoire de la philosophie moderne
<b>1493</b>	(523)	Histoire de la philosophie contemporaine
<b>2153</b>	(413)	Politique
<b>2166</b>	(426)	Métaphysique
<b>2173</b>	(533)	Philosophie des sciences
<b>2183</b>	(543)	Épistémologie

<b>PHL 2193</b> (553)	Théologie naturelle
<b>2113</b> (603)	Questions particulières de logique
<b>2123</b> (613)	Questions particulières de philosophie de la nature
<b>2133</b> (623)	Questions particulières de psychologie philosophique
<b>3143</b> (633)	Questions particulières d'éthique
<b>3153</b> (643)	Questions particulières de politique
<b>3163</b> (653)	Questions particulières de métaphysique

Plus d'autres cotes pour des cours à option en philosophie dans 3500, 3600, 3700 etc., ou 4500, 4600 etc. et si nécessaire dans les 1500 et 2500.

## DÉPARTEMENT DE SERVICE SOCIAL

### *BACCALAURÉAT EN SERVICE SOCIAL*

(1ère année)

<b>SSO 1116</b> (516)	Politique sociale I
<b>1226</b> (526)	Introduction à la notion d'intervention
<b>1333</b> (513)	L'homme et la société I
<b>1443</b> (523)	L'homme et la société II
<b>1453</b> (536)	L'homme et le politique I
<b>1463</b> (536)	L'homme et le politique II
<b>1513</b> (533)	Séminaire sur l'étude des conditions de vie
<b>1470</b> (500)	Laboratoire d'études communautaires

(2e année)

<b>2113</b> (613A)	Politique sociale II
<b>2223</b> (623A)	Problème sociaux I
<b>2333</b> (633A)	Recherche sociale I
<b>2442</b> (622)	Déontologie et travail social
<b>2513</b> (643A)	Intervention clinique I
<b>2623</b> (653A)	Intervention sociale I
<b>2733</b> (663)	Institutions politiques du Québec
<b>2843</b> (673)	Théories psycho-sociologiques du comportement
<b>2953</b> (683)	Séminaire sur l'opinion publique et les politiques sociales
<b>2153</b> (613B)	Politique sociale III
<b>2263</b> (623B)	Problèmes sociaux II
<b>2373</b> (633B)	Recherche sociale II
<b>2563</b> (643B)	Intervention clinique II
<b>2673</b> (653B)	Intervention sociale II
<b>2783</b> (693A)	Le changement social planifié

<b>SSO</b>	<b>2893 (693B)</b>	<b>Les groupes de pression</b>
	<b>2993 (693C)</b>	<b>La résolution des conflits communautaires</b>
	<b>2480 (600)</b>	<b>Stage professionnel</b>
	<b>(3e année)</b>	
	<b>3113 (713A)</b>	<b>Politique sociale IV</b>
	<b>3223 (623A)</b>	<b>Administration sociale I</b>
	<b>3330 (710)</b>	<b>Séminaire de recherche sociale I</b>
	<b>3512 (712)</b>	<b>Séminaire sur l'intervention clinique I</b>
	<b>3622 (722)</b>	<b>Séminaire sur l'intervention sociale I</b>
	<b>3733 (733)</b>	<b>Séminaire sur les théories, les processus et les techniques de la communication</b>
	<b>3813 (743A)</b>	<b>Éducation des adultes I</b>
	<b>3843 (753A)</b>	<b>Développement communautaire I</b>
	<b>3853 (763A)</b>	<b>Réaménagement social I</b>
	<b>3863 (773A)</b>	<b>Service social à la famille et à l'enfance I</b>
	<b>3873 (783A)</b>	<b>Service social médical et psychiatrique I</b>
	<b>3883 (793A)</b>	<b>Service social scolaire I</b>
	<b>3823 (713M)</b>	<b>Loisirs I</b>
	<b>3833 (723M)</b>	<b>Délinquance juvénile et criminalité I</b>
	<b>3893</b>	<b>Problèmes de la vie conjugale</b>
	<b>3440 (700)</b>	<b>Stage professionnel</b>
	<b>3153 (713B)</b>	<b>Politique sociale V</b>
	<b>3263 (723B)</b>	<b>Administration sociale II</b>
	<b>3370 (720)</b>	<b>Séminaire de recherche sociale II</b>
	<b>3532 (742)</b>	<b>Séminaire sur l'intervention clinique II</b>
	<b>3642 (752)</b>	<b>Séminaire sur l'intervention sociale II</b>
	<b>3752 (762)</b>	<b>Sociologie des professions</b>
	<b>3913 (743B)</b>	<b>Éducation des adultes II</b>
	<b>3943 (753B)</b>	<b>Développement communautaire II</b>
	<b>3953 (763B)</b>	<b>Réaménagement social II</b>
	<b>3963 (773B)</b>	<b>Service social à la famille et à l'enfance II</b>
	<b>3973 (783B)</b>	<b>Service social médical et psychiatrique II</b>
	<b>3983 (793B)</b>	<b>Service social scolaire II</b>
	<b>3923 (713N)</b>	<b>Loisirs II</b>
	<b>3933 (723N)</b>	<b>Délinquance juvénile et criminalité II</b>

**MAÎTRISE EN SERVICE SOCIAL**

	<b>5116 (826)</b>	<b>Politiques sociales appliquées</b>
	<b>5213 (823)</b>	<b>Étude comparative des idéologies sociales</b>

<b>SSO 5316</b> (836)	Sécurité sociale dans le monde: étude comparative
<b>5413</b> (833)	Politique sociale du développement communautaire
<b>5526</b> (816)	Construction de modèles théoriques; techniques de recherche
<b>5623</b> (813A)	Recherche évaluative
<b>5723</b> (813B)	Séminaire (mémoire)
<b>5823</b> (813C)	Traitement des données
<b>5533</b> (853)	Supervision et consultation
<b>5633</b> (863A)	La direction des services sociaux publics et privés
<b>5732</b> (863B)	Analyse des budgets
<b>5833</b> (873)	Études administratives comparatives
<b>5933</b> (883)	Administration du développement
<b>5543</b> (893A)	Évolution des théories sur les systèmes d'intervention: étude comparative
<b>5556</b> (846)	Séminaire sur l'intervention clinique
<b>5653</b> (893B)	Intervention clinique et structure d'intervention
<b>5753</b> (893C)	Intervention clinique et travail interdisciplinaire
<b>5566</b> (856)	Séminaire sur l'intervention sociale
<b>5663</b> (893D)	Intervention sociale et associationisme
<b>5763</b> (893E)	Intervention sociale et structure d'intervention
<b>5863</b> (893F)	Intervention sociale et planification
<b>5963</b> (893G)	Intervention sociale et travail interdisciplinaire
<b>5576</b> (866)	Séminaire sur les problèmes sociaux dans le monde
<b>5683</b> (893H)	Sociologie de l'action organisée
<b>5190</b> (800)	Stage intensif dans le domaine choisi

#### **CERTIFICAT D'ÉTUDES AVANCÉES EN SERVICE SOCIAL**

<b>SSO 6110</b> (910A)	Séminaire de recherche I
<b>6111</b> (911A)	Stratégies d'action, information et modèles prédictifs
<b>6210</b> (910A)	Séminaire de recherche II
<b>6211</b> (911B)	Recherche et politiques d'administration sociale
<b>6310</b> (910C)	Séminaire de recherche III
<b>6312</b> (912A)	Méthode d'enquête sociale
<b>6412</b> (912B)	Recherche évaluative et élaboration de théorie
<b>6120</b> (920A)	Séminaire sur les problèmes sociaux I
<b>6121</b> (921A)	Étude des schèmes explicatifs récents de problèmes sociaux
<b>6220</b> (920B)	Séminaire sur les problèmes sociaux II
<b>6221</b> (921B)	Problèmes sociaux et prévention

- SSO 6320 (920C)** Séminaire sur les problèmes sociaux III
- 6322 (922A)** Les problèmes sociaux et la personne humaine
- 6422 (922B)** Les problèmes sociaux et les institutions sociales
- 6130 (930A)** Séminaire sur les politiques sociales I
- 6131 (931A)** Développement de la politique sociale
- 6230 (930B)** Séminaire sur les politiques sociales II
- 6231 (931B)** Courants de la pensée sociale moderne
- 6330 (930C)** Séminaire sur les politiques sociales III
- 6332 (932A)** Sécurité sociale dans le monde: étude comparative
- 6432 (932B)** Politiques sociales et progrès social
- 6140 (940A)** Séminaire sur l'intervention I
- 6141 (941A)** Évolution des schèmes théoriques de l'intervention
- 6240 (940B)** Séminaire sur l'intervention II
- 6241 (941B)** Évolution des champs de pratique professionnelle
- 6340 (940C)** Séminaire sur l'intervention III
- 6342 (942A)** L'intervention et la transformation des valeurs
- 6442 (942B)** L'intervention et l'évolution des techniques
- 6150 (950A)** Séminaire sur l'administration sociale I
- 6151 (951A)** Évolution des théories de l'administration
- 6250 (950B)** Séminaire sur l'administration sociale II
- 6251 (951B)** Pratique professionnelle et efficacité administrative
- 6350 (950C)** Séminaire sur l'administration sociale III
- 6352 (952A)** Contrôle administratif et productivité
- 6453 (952B)** Administration et créativité